



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

RAPPORT FINAL

PROJET D'APPUI À LA SÉLECTION ET À LA MULTIPLICATION DU ZÉBU AZAWAK AU MALI – MÉNAKA –PHASE II (0502012).

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	:	MALI
Secteur et sous –secteur CAD	:	311 (Agriculture) – 31195 (Elevage)
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	:	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Agences d'exécution	:	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (D.N.P.I.A.)
Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB	:	1
Durée de la prestation (selon AS/CS)	:	4 ans
Date de démarrage de la prestation :		
Selon AS/CS	:	15/11/2005
Effective	:	20/05/2006
Date de clôture de la prestation :		
Selon AS/CS	:	15/11/2011
Effective	:	30/09/2010 (le 30/03/2010 pour l'AT)
Modalités de gestion de la prestation	:	- Cogestion : 1.800.611 €
	:	- Régie : <u>522.205 €</u>
Budget total de la prestation	:	2.322.816 €
Période couverte par le rapport	:	20/05/2006 – 30/06/2010

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	Oui	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	Oui	
3. Taux de déboursement de la prestation	Oui	
4. Personnel de la prestation	Oui	
5. Sous-traitance et appels d'offres	Oui	
6. Equipements	Oui	
7. Formations	Oui	
8. Bailleurs de fonds	Oui	

Liste des abréviations

AESZA	: Association Eleveurs Sélectionneurs Zébu Azawak
AG	: Assemblée Générale
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
Ander	: Andéramboukane
AT	: Assistant Technique
AS/CS	: Arrangement Spécifique/Convention Spécifique
BP	: Bénéficiaires Performants
BSI	: Budget Spécial d'Investissement
CAC	: Comité d'Attribution des Crédits Communal
CAFO	: Coordination des Associations et Organisations Féminines
CCPA	: Comité Contrôle Paiements Achats
COAC	: Chargé des Organisations d'Animation et de Communication
CODEPIL	: Comité de Pilotage
CP	: Chargé de Programme
CP-MC/AGR	: Chargé Programme Micro Crédits/Activités Génératrices Revenus
CP-SCP	: Chargé Programme Sélection Contrôle Performances
CP- SPA	: Chargé Programme Santé Productions Animales
CS	: Comité de Surveillance
CTB	: Coopération Technique Belge
CTGC	: Comité Transitoire de Gestion des Crédits
DAO	: Dossier d'Appel d'Offre
DGCD	: Direction Générale de la Coopération au Développement
DNPIA	: Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DRPIA	: Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
ES	: Eleveur sélectionneur
FDL	: Fonds Local de Développement
GAR	: Gestion Axée sur Résultats
IA	: Insémination Artificielle
IDH	: Indice Développement Humain
IER	: Institut d'Economie Rurale
IMF	: Institution de micro finance
IOV	: Indicateurs Objectivement vérifiables
MEP	: Ministère de l'Elevage et de la Pêche
PASMZAM	: Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali
PETF	: Programme d'Exécution Technique et Financière
PPCB	: Péripneumonie Contagieuse Bovine
RAF	: Responsable Administratif & Financier
SC	: Société Coopérative
SCFBVIM	: Société Coopérative Filière bétail Viande Ménaka
SDSES	: Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire
SLPIA	: Service Local des Productions et Industries Animales
SLV	: Service Local Vétérinaire
SMCL	: Structure Mixte de Concertation Locale
SNV	: Organisation Néerlandaise de Développement
SPAI	: Sous Produits Agro Industriels

TTC : Toutes Taxes Comprises
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNEAB : Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina
UT : Unité de Testage

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :	2	1
a) Genre	2	2
b) Environnement	3	2
c) Economie sociale	1	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	2	2

	Responsable national de	Responsable CTB de
--	-------------------------	--------------------

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	l'exécution	l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	2	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	2

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	1	1

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Dès sa première phase, le projet a enclenché des mécanismes concertés et durables (i) de repeuplement de bovins de race Azawak dans son berceau d'origine (attribution de noyaux d'Azawak), (ii) d'augmentation des productions animales et des revenus des éleveurs (amélioration des conditions générales d'élevage) et (iii) de création d'emplois ruraux (gardiennage du bétail, récolte et conditionnement des fourrages grossiers, commerce du bétail, collecte et transformation du lait à l'instar de la laiterie de Ménaka etc.).

L'octroi d'un cheptel bovin à des familles démunies et l'augmentation des emplois liés à l'élevage contribuent efficacement à la sauvegarde de la paix sociale.

A tous ces égards, les actions du projet concourent à la réalisation de l'objectif global énoncé comme suit : « le PASMZAM contribue à la réduction de la pauvreté au Mali ».

L'atelier préparatoire à la formulation de la deuxième phase du projet a confirmé son objectif global et en a précisé l'évolution en lui adjoignant un objectif spécifique libellé comme suit : « l'amélioration des performances du zébu Azawak dans des filières dynamisées est assurée ».

Pour ce faire, le projet a emprunté une démarche participative visant l'appropriation et la responsabilisation des éleveurs bénéficiaires et d'autres partenaires au développement de la zone d'intervention tels les Collectivités locales et les services déconcentrés.

La structuration des sociétés coopératives d'éleveurs d'Azawak entamée au cours de la 1^{ère} phase s'est poursuivie avec l'appui des Communes et l'animation active du Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SDSES). Les formations dispensées, la mise en place d'un contrat social et le renouvellement des organes dirigeants selon la loi malienne ont contribué sensiblement au renforcement des capacités des sociétés coopératives et ont amélioré leur ancrage institutionnel au niveau des Collectivités locales. Aujourd'hui, le fonctionnement des plus performantes d'entre

elles (4/5) se révèle être comme un modèle de bonne gouvernance des communautés paysannes de base.

Pour plus de synergie, ces sociétés coopératives viennent de se fédérer, le 20 février 2010, en une Union faïtière appelée à représenter et défendre les intérêts de ses membres ainsi que gérer de manière pérenne les biens et les fonds communautaires.

Dès mars 2009, au travers d'une bonne gestion de magasins d'intrants, ces sociétés coopératives ont entamé un processus de rendre service à la communauté des éleveurs sans distinction. Dans cet exercice, le projet a mis en place un fonds rotatif central pour la réalisation d'importants stocks d'intrants dans le magasin central de Ménaka à partir duquel les sociétés coopératives s'approvisionnent.

Bien que les moyens financiers des éleveurs et du projet ne soient pas énormes, de mars 2009 à mai 2010, les deux partenaires ont réalisé, à partir d'un fonds rotatif de départ d'environ 45 millions de francs CFA, des approvisionnements en intrants d'élevage pour plus de 160 millions de francs CFA (1110 Tonnes d'aliment bétail et un stock de médicaments vétérinaires, pierres à lécher et blocs multi nutritionnels). C'est dire que moyennant un bon dialogue, le projet est parvenu à imprimer une nouvelle dynamique aux éleveurs quant à leur organisation et leur prise en main des actions d'amélioration des conditions générales d'élevage.

Le remboursement du crédit bétail relatif à la première phase atteint des niveaux record jamais observés au Mali soit 88% des fonds investis (au 30 avril 2010). Ce qui signifie que la voie de transfert de la gestion du fonds de promotion de l'Azawak à une institution de micro finance (IMF) envisagée par le projet est viable. Ce transfert permettra la diversification des produits de crédit au niveau de l'IMF, ce qui favorisera corrélativement l'émergence de nouveaux acteurs socio économiques au niveau du secteur de l'élevage à Ménaka.

L'organisation des éleveurs en sociétés coopératives a favorisé le suivi et l'encadrement des troupeaux. Cependant, cet encadrement de masse s'est révélé peu performant pour asseoir un véritable programme d'amélioration génétique ; c'est ainsi que le projet s'est tourné résolument vers le recrutement d'éleveurs sélectionneurs volontaires et ayant de très bons spécimens Azawak.

Aujourd'hui, au nombre de 50 éleveurs, sont organisés en une association spécifique AESZA (Association d'éleveurs sélectionneurs de l'Azawak). De concert, un processus de sélection de la race Azawak en milieu ouvert est mis en place. Dans sa mise en œuvre, les déplacements des animaux à la recherche des pâturages demeurent parmi les principales contraintes.

Bien que les services techniques de la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales (DRPIA) de Gao soient associés à l'encadrement du dispositif de sélection, dans l'avenir pour plus d'harmonisation, il va falloir que le projet réalise le transfert complet des compétences techniques à cette direction qui est une structure pérenne. Cette action est envisagée au cours de la troisième phase.

Le projet associe les éleveurs, le Service vétérinaire local, le mandataire vétérinaire privé de Ménaka et les Collectivités locales dans les opérations de vaccinations et d'épidémiologie-surveillance.

Pour un développement communautaire solidaire, le projet accorde des appuis multiformes à d'autres sociétés coopératives et associations non Azawak dans leurs actions de promotion de l'élevage. Pour des actions qui dépassent le cadre associatif, les fonds passent au travers d'un Fonds de développement local (FDL). Mobilisé en partenariat avec les communes, ce fonds a permis la réalisation de plusieurs infrastructures communautaires d'élevage dans les 5 communes. Ces infrastructures relèvent des plans communaux de développement.

Dès le démarrage de ses activités, en 2001, le projet développe des synergies aux côtés de ses homologues du Burkina et du Niger. Les échanges d'expériences ont contribué à l'orientation stratégique de la formulation de cette deuxième phase.

Compte tenu du volume et de la qualité des acquis du projet, on peut affirmer que sa mise en œuvre est efficace et que les moyens ont été utilisés avec efficacité.

Au titre des acquis pérennes, on peut citer :

- L'Union faîtière et les sociétés coopératives membres ;
- La contribution active des Collectivités locales aux différents cadres de concertation et à la mise en œuvre des actions du projet;
- Un important fonds de promotion de l'Azawak (115 millions de francs CFA en caisse et plus de 130 millions de francs CFA de crédit en cours) ;
- Un fonds rotatif central (45 millions) et de petits fonds de roulement au niveau des sociétés coopératives (de 1 à 7 millions de francs CFA) ;
- Un camion bétailière pour le transport du bétail et le dispatching des intrants d'élevage entre le magasin central et les magasins communaux;
- Un fonds en cours de constitution pour le fonctionnement de ce camion ;
- Des infrastructures communautaires d'élevage au niveau des 5 communes (parcs de vaccination, rampe d'embarcation, aire d'abattage, etc.).
- La laiterie de Ménaka, son équipement et son fonds de roulement ;
- Le dispositif de sélection en milieu ouvert (taureaux sélectionnés, petit matériel d'élevage et l'organisation des éleveurs sélectionneurs).

Cependant, au titre de la sélection, beaucoup d'efforts sont encore à fournir par tous ses principaux acteurs : éleveurs sélectionneurs, les services de la DRPIA et le projet.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi).

Cette deuxième phase constitue une suite logique de la première. Alors que la première phase du projet a enclenché les mécanismes de repeuplement du bétail de race Azawak, la deuxième voudrait améliorer les performances de cette race dans des filières dynamisées.

Aussi le phasage du projet (4 ans – 4 ans – 4 ans) répond au cycle biologique de l'animal bovin qui exige 4 ans entre générations et il faut au moins 3 générations pour que le progrès génétique se manifeste dans le milieu.

La poursuite des dotations de noyaux d'Azawak à de nouveaux éleveurs bénéficiaires encadrés contribue au développement de la filière bétail/viande. Les sociétés coopératives ont initié des opérations d'embouche et de commercialisation de taurillons non retenus pour la reproduction ; les résultats sont mitigés et peu reproductibles. Dans l'avenir il va falloir améliorer les aspects de marketing des sociétés coopératives. La mise en œuvre de la sélection permettra d'envisager, plus tard, une filière nouvelle : « la commercialisation de géniteurs certifiés ».

Avec la construction d'une première laiterie équipée à Ménaka, la filière lait connaît désormais un début de développement. Aussi, le contrôle laitier qui permet aux éleveurs de connaître le potentiel productif de leur cheptel contribuera au développement de la filière lait. Notons qu'en guise de mesure d'accompagnement, le Ministère de l'Élevage et de la Pêche envisage la construction de deux autres laiteries à Anderamboukane et à Inékar.

Résultat I : les éleveurs sont regroupés au sein de sociétés coopératives opérationnelles.

L'accent est mis sur l'émergence d'organisations socioprofessionnelles d'éleveurs potentiellement viables, autonomes et à même d'assurer l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement des élevages.

Cet objectif est en voie d'être atteint : sur les 5 sociétés coopératives, 4 fonctionnent correctement. L'Union faïtière imprimera une nouvelle dynamique à ses sociétés coopératives membres en relevant celle encore à la traîne. Sa mise en place augure d'un début de transfert des compétences, des fonds et des biens communautaires à des éleveurs organisés.

Résultat II : les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de la race Azawak.

Les troupeaux des éleveurs bénéficiaires du projet constituent une base de sélection d'environ 4000 têtes. Cependant, l'encadrement de masse éprouve d'énormes difficultés à rendre opérationnelle la sélection compte tenu des déplacements des troupeaux à la recherche des pâturages et des cures salées, d'importantes distances

entre les sites de campements des éleveurs ainsi que les faibles effectifs d'Azawak par éleveur.

Ainsi le projet, au cours de sa mise en œuvre, a opté pour une réorientation de stratégie :

- Choix d'éleveurs sélectionneurs volontaires organisés en une association spécifique et répondant à un cahier de charges.
- Un processus de sélection en milieu ouvert avec des mesures adéquates d'accompagnement des éleveurs : petit équipement pour les opérations d'assainissement du troupeau et de contrôle des performances, construction d'un magasin d'intrants et d'un parc polyvalent de traitement et de commercialisation des animaux par site de regroupement d'éleveurs sélectionneurs, formation d'un comité villageois de sélection etc.

C'est ainsi que l'idée d'Unités de testage a été progressivement abandonnée au profit d'un processus durable de sélection. En effet, les Unités de testage exigeraient trop d'espace (4 ha /taurillon) et les animaux appartiendraient au projet après leur achat aux éleveurs. Ce qui constitue un vice de forme par rapport à l'esprit de pérennisation des actions du projet. Aussi, des expériences d'ailleurs y comprises celles du Burkina et du Niger montrent que les unités de testage ne sont pas viables après l'arrêt du projet. Par ailleurs, le budget du projet n'aurait pas pu couvrir tous les frais de fonctionnement d'une unité de testage.

Résultat III : les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leurs élevages.

Le projet s'appuie sur les sociétés coopératives pour induire une dynamique de responsabilisation des éleveurs quant aux actions concourant à l'amélioration des conditions générales d'élevage et à la gestion des élevages :

- Approvisionnements groupés en aliments bétail
- Approvisionnements groupés en médicaments vétérinaires, pierres à lécher et bloc multi nutritionnels.

Aussi, le service vétérinaire et un mandataire vétérinaire privé participent activement aux opérations de vaccination et d'épidémiologie surveillance.

Des actions ciblées contribuant à la promotion de l'élevage sont cofinancées en partenariat avec des éleveurs volontaires ou avec des associations. A moyen et long termes ces actions pilotes feraient taches d'huile au niveau de l'ensemble des éleveurs. Il s'agit des actions de bonne gestion des ressources pastorales (réalisation de champs de bourgou dans les bas fonds inondés, fauche et conservation de fourrage, utilisation de blocs multi nutritionnel pour favoriser l'utilisation des fourrages pauvres par les ruminants, le traitement de la paille à l'urée etc.).

Résultat IV : les activités de crédit sont professionnalisées et durables.

Alors que les termes du crédit de la première phase stipulaient un remboursement intégral en nature (race pour race, sexe pour sexe et âge pour âge), ceux de la deuxième ont marqué une évolution vers le remboursement en monnaie et ou mixte. Il s'agit d'inscrire progressivement les éleveurs dans une économie de marché. Par ailleurs, malgré de bons résultats zootechniques dans les nouveaux élevages créés, il est apparu difficile de répondre à de telles équations : sexe pour sexe et âge pour âge étant donné la variabilité du sexe ratio.

Pour constater le surcoût des prix des animaux induit par le projet sur le marché, le prix de chaque noyau (4 génisses, un taureau et un ou une dromadaire) qui était en moyenne de 1.215.000 FCFA a été rabattu de 30% pour se situer à 850.500 FCFA. C'est ce dernier prix qui a été retenu pour les remboursements en espèce.

En outre, pour éviter le surendettement des éleveurs, le crédit de la deuxième phase a été plafonné à 750.000 FCFA ; et c'est l'éleveur bénéficiaire qui négocie les prix des animaux à acquérir. Avec ce montant, il est parfois difficile d'avoir un noyau complet (4 génisses et un taureau). Face à cette situation, les éleveurs préfèrent acheter prioritairement les génisses et ainsi apparaissent des noyaux sans taureaux. Dans un contexte de conduite de troupeaux quelque peu communautaire, de tels éleveurs font recours facilement aux services des bons taureaux d'autres élevages voisins.

Les remboursements en espèce sont rassemblés dans un compte spécial appelé « fonds de promotion de l'Azawak ». Au 30 juin 2010, ce compte se chiffre à 114.967.681 francs CFA et sa gestion va être transférée, dans les mois à venir, à une institution de micro finance pour poursuivre le crédit bétail et ouvrir d'autres produits financiers. Ces derniers permettront aux éleveurs et autres opérateurs locaux d'assurer la promotion de l'élevage à travers des activités de commercialisation du bétail, de transformation des produits animaux, d'acquisition des intrants d'élevage etc.

Résultat V : l'implantation locale et sous-régionale du projet est assurée.

Dans le développement de son ancrage local, le projet a intégré dans son dispositif d'encadrement les services déconcentrés de la Direction Régionale des Productions et des Industries animales (DRPIA) œuvrant à Ménaka. Il s'agit de 3 agents de terrain. Ceux-ci coiffent et coordonnent le travail de 12 encadreurs de base. Pour la pérennisation des opérations rentrant dans le dispositif de sélection de l'Azawak à Ménaka, progressivement, le projet transfère ses compétences techniques à cette direction technique du Ministère de l'Élevage et de la Pêche à travers des formations de ces agents de terrain (formations sur le suivi zootechnique des troupeaux et la récolte des données y relatives, la récolte de données des contrôles des performances des animaux chez les éleveurs sélectionneurs, la saisie informatique et l'exploitation des fichiers etc.).

Dans le développement de son ancrage institutionnel, nombreux acteurs locaux participent à l'orientation et à la mise en œuvre des activités du projet. A cet effet, les Chefs de village et fractions participent au choix des éleveurs bénéficiaires du crédit, font partie des comités communaux d'attributions du crédit et contribuent au suivi des

crédits et de leurs remboursements. Les Maires président les comités d'attribution du crédit ; tandis que le Préfet du Cercle préside le Comité transitoire de gestion du crédit.

Aussi, les Collectivités locales (les Maires et le Président du Conseil du Cercle) et l'Administration (le Préfet) déterminent les orientations d'utilisation du fonds de développement local qui, au cours de cette deuxième phase a permis la construction d'importantes infrastructures d'élevage et le recensement du bétail dans les 5 communes ainsi que la tenue de plusieurs fora d'éleveurs. A cet effet, la mise en œuvre de ce fonds a été conforme aux plans de développement communaux.

Le cadre d'échanges que le projet entretient avec ses homologues du Burkina et du Niger a été rendu formel par la signature à Ouagadougou, le 12 mai 2005, d'un Accord-cadre de collaboration pour la promotion des bovins de race Azawak au sein de l'espace du Liptako-Gourma par les trois ministres en charge de l'élevage au Burkina, au Mali et au Niger. Par la suite, le projet a participé aux rencontres de Tahoua au Niger (mai 2006) et à l'identification d'un projet régional d'appui institutionnel pour la promotion des bovins Azawak au sein de l'espace du Liptako-Gourma, dont le financement devait provenir du Royaume Belge. Aux dernières nouvelles, la Belgique n'aurait plus d'instruments de financement d'un tel projet. Devant organiser la prochaine rencontre tripartite, le Mali s'oriente vers la mise en relation des organisations socioprofessionnelles d'éleveurs d'Azawak afin qu'elles identifient ensemble des axes de synergie pratiques et durables.

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

A sa conception et en conformité avec les exigences biologiques de l'espèce bovine, l'intervention a été conçue pour trois phases de 4 ans chacune et avec un objectif spécifique général énoncée comme suit : « le PASMZAM participe à la multiplication d'un cheptel Azawak plus performant ».

L'atelier préparatoire à la formulation de sa deuxième phase lui a adjoint un objectif spécifique: « l'amélioration des performances du zébu Azawak dans des filières dynamisées est assurée » et a dégagé 4 indicateurs :

- (1) 300 familles ont acquis 1000 reproducteurs Azawak
- (2) Le cheptel Azawak détenu par les éleveurs encadrés depuis le début du projet se sera multiplié et atteindra 6500 têtes ;
- (3) Dans les troupeaux ayant bénéficié d'un géniteur sélectionné, la production laitière des filles est augmentée de 15% et le poids moyen des jeunes à 1 an est augmenté de 10% ;
- (4) Chaque éleveur a recours aux circuits de commercialisation mis en place par les sociétés coopératives.

- (1) Au 30 juin 2010, 169 familles ont reçu 700 Azawak (565 génisses et 135 taureaux) et 48 dromadaires. En même temps les remboursements en espèce ont permis la constitution d'un fonds de promotion de l'Azawak de 115 millions de francs CFA représentant une dotation potentielle de 153 noyaux. En somme, le projet a acquis les capacités de dotation de 322 noyaux d'Azawak, donc cet indicateur est largement atteint à plus de 100%.

Aussi, les 50 premiers éleveurs sélectionneurs ont acquis, sur financement du projet, 50 taureaux sélectionnés issus de la station de Toukounous au Niger et 50 dromadaires.

- (2) Le cheptel théorique susceptible de former la base du suivi atteint les 4500 têtes environ (effectifs réunis des éleveurs bénéficiaires et des éleveurs sélectionneurs). Ce cheptel représente environ 70% de l'indicateur de base.
- (3) Le rapport de formulation stipule que l'augmentation des productions aura à la fois une origine génétique (par une moindre incidence de la consanguinité) et l'amélioration des conditions d'élevage.

Effectivement l'encadrement du projet insiste sur la lutte contre la consanguinité. Par les approvisionnements groupés en intrants (aliments bétail, pierres à lécher, blocs multi nutritionnels et les médicaments vétérinaires) et l'élargissement des campagnes de vaccination à tous les troupeaux du cercle, il contribue à l'amélioration de l'alimentation et de la santé animale.

L'étude de l'Institut d'Economie Rurale (IER) de Bamako sur les troupeaux encadrés montre un impact positif de l'encadrement sur les performances des animaux sans dégager le progrès génétique accumulé. Les résultats de cette analyse montrent notamment une diminution significative de l'âge à la première mise bas ; c'est dire que l'encadrement du projet a induit une précocité des génisses. Ce constat sous entend une amélioration de la vitesse de croissance et une augmentation de la production laitière.

- (4) Dès la fin de la première phase en 2005 à 2008, les activités des sociétés coopératives ont connu une légère léthargie. C'est avec une nouvelle intervention du projet axée sur la bonne gouvernance au sein des coopératives et l'approvisionnement groupé en intrants d'élevage que leur fonctionnement est redevenu actif.

Néanmoins, au cours de cette période creuse, les sociétés coopératives d'Anderamboukane, de Ménaka et de Tidermene ainsi que deux associations (FBVIM et AÏTIMA) ont bénéficié de fonds du projet pour la promotion de la commercialisation du bétail. Les résultats demeurent encore mitigés. Le capital de départ est toujours disponible et pourra permettre le renouvellement de l'opération dans un contexte plus maîtrisé car malgré les échecs, ces organisations ont acquis tout de même de l'expérience.

En partenariat avec l'Administration, et sur demande de la CAFO, le projet a construit et a équipé une laiterie à Ménaka. Opérationnelle depuis décembre 2009, cette laiterie est gérée par un groupe de femmes ; elle assure la collecte, la transformation et la commercialisation du lait local.

Globalement, beaucoup d'efforts demeurent à fournir pour mieux organiser les circuits de commercialisation du bétail et des produits animaux.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Les tableaux suivants fournissent les acquis pour chaque résultat intermédiaire selon ses indicateurs de base.

Résultat I : les éleveurs sont regroupés au sein de sociétés coopératives opérationnelles.

IOV	Les acquis	Taux de réalisation																																																															
Au terme du projet, une Union des éleveurs d'Azawak regroupe les 5 sociétés coopératives créées en phase 1 et 5 sociétés coopératives indépendantes	C'est une étude prospective menée en 2007 qui a confirmé la possibilité de fédération des 5 sociétés coopératives d'éleveurs d'Azawak en une Union faitière. Cette fédération s'est réalisée le 20 février 2010 après une longue campagne de sensibilisation, de formation, d'élaboration concertée des textes réglementaires et la tenue d'une assemblée générale constitutive. Cette Union demeure ouverte à l'adhésion d'autres sociétés coopératives qui manifesteront leur volonté et ayant un objectif global similaire : « la promotion de l'élevage ». En dehors de tout circuit commercial organisé au sein des sociétés coopératives, les éleveurs vendent facilement leurs animaux.	80%																																																															
Chaque société coopérative fonctionne selon ses statuts et règlement intérieur	Le SDSSES apporte son appui technique au projet en matière d'encadrement et d'animation coopérative des éleveurs sur terrain. A cet effet, le SDSSES a contribué à l'élaboration des statuts et règlement intérieur de chaque société coopérative et de leur Union ainsi qu'à leur mise en application (renouvellement des organes statutaires).	83%																																																															
Chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose de fonds intrants opérationnels	A la fin de la 1 ^{ère} phase, chaque société coopérative a reçu un fonds de roulement sous forme de divers produits et matériel d'élevage : aliments bétail, pierres à lécher, médicaments vétérinaires et du matériel d'élevage. Le fonctionnement de ces fonds rotatifs est tombé en léthargie jusque mars 2009. Depuis cette date, par des mécanismes concertés, le projet a insufflé une nouvelle dynamique aux sociétés coopératives qui devrait les conduire progressivement vers une autonomie d'actions. Pour soutenir cet élan, le projet réalise, un suivi trimestriel des bilans financier et matériel des sociétés coopératives. Bilan au 31 mars 2010 est le suivant :	83%																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Libellés</th> <th colspan="7">Sociétés Coopératives et Association</th> </tr> <tr> <th>Ménaka</th> <th>Ander</th> <th>Tidermene</th> <th>Alata</th> <th>Inékar</th> <th>AESZA</th> <th>Union</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Participation unions</td> <td>700.000</td> <td>700.000</td> <td>700.000</td> <td></td> <td>700.000</td> <td></td> <td>700.000</td> </tr> <tr> <td>Stock physique</td> <td>3.089.825</td> <td>658.825</td> <td>136.465</td> <td></td> <td>31.250</td> <td>1.300.000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances</td> <td>2.049.675</td> <td>1.825.420</td> <td>806.200</td> <td></td> <td>2.160.500</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caisse</td> <td>1.500.500</td> <td>4.683.200</td> <td>850.000</td> <td></td> <td>0</td> <td>350.000</td> <td>2.800.000</td> </tr> <tr> <td>Banque</td> <td>380.545</td> <td>0</td> <td>0</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>7.720.670</td> <td>7.867.445</td> <td>3.720.875</td> <td></td> <td>2.891.750</td> <td>1.650.000</td> <td>2.800.000</td> </tr> </tbody> </table>	Libellés	Sociétés Coopératives et Association							Ménaka	Ander	Tidermene	Alata	Inékar	AESZA	Union	Participation unions	700.000	700.000	700.000		700.000		700.000	Stock physique	3.089.825	658.825	136.465		31.250	1.300.000		Créances	2.049.675	1.825.420	806.200		2.160.500	0		Caisse	1.500.500	4.683.200	850.000		0	350.000	2.800.000	Banque	380.545	0	0		0	0	0	Total	7.720.670	7.867.445	3.720.875		2.891.750	1.650.000	2.800.000	
Libellés	Sociétés Coopératives et Association																																																																
	Ménaka	Ander	Tidermene	Alata	Inékar	AESZA	Union																																																										
Participation unions	700.000	700.000	700.000		700.000		700.000																																																										
Stock physique	3.089.825	658.825	136.465		31.250	1.300.000																																																											
Créances	2.049.675	1.825.420	806.200		2.160.500	0																																																											
Caisse	1.500.500	4.683.200	850.000		0	350.000	2.800.000																																																										
Banque	380.545	0	0		0	0	0																																																										
Total	7.720.670	7.867.445	3.720.875		2.891.750	1.650.000	2.800.000																																																										
Chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose d'encadreurs adaptés à ses besoins	Les éleveurs des 5 sociétés coopératives sont encadrés par 10 encadreurs et 3 chefs de zone.	70%																																																															

Les études relatives à la commercialisation du lait et du bétail sont disponibles	La filière bétail/viande a bénéficié d'une étude en 2006.	50%
Une unité de transformation du lait est opérationnelle	Une unité (laiterie) de collecte, transformation et commercialisation du lait, gérée par des femmes, est opérationnelle à Ménaka depuis décembre 2009	100%
La commercialisation des produits laitiers (lait caillé et fromage traditionnel) est organisée.	La laiterie de Ménaka commercialise du lait pasteurisé, caillé et du yaourt.	70%

Résultat II : les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de la race Azawak.

Les indicateurs de ce résultat ont été profondément modifiés par la mission d'évaluation à mi-parcours.

IOV à la formulation	IOV retenu par la mission d'évaluation à mi-parcours	Acquis	Taux de réalisation
3 unités de testage ont été mises en place	1 une unité de testage est mise en place	Cette activité a été abandonnée du fait que la fonctionnalité des UT est liée à la vie du projet. Mais en lieu et place, il est mis en œuvre un dispositif de sélection dans lequel les animaux demeurent chez les éleveurs sélectionneurs. Pour ce faire, il est prévu un certain nombre de mesures d'accompagnement notamment la mise à la disposition des éleveurs du petit matériel de contrôle des performances (lait et croissance), des parcs polyvalents et magasins d'intrants. A cet effet, deux parcs polyvalents seront construits en juillet août. Le marché de construction adjudgé, les sites d'implantation connus officiellement (lettre d'attribution obtenue par l'AESZA). D'autres parcs et magasins seront prévus dans la 3 ^{ème} phase.	60%
50 taureaux et 100 femelles sélectionnés ont été diffusés		Le Choix des éleveurs sélectionneurs a porté d'une part sur 26 éleveurs volontaires acquis au programme de sélection et acceptant de mettre à la disposition de ce programme 25	70%

		<p>femelles Azawak adultes répondant aux critères de la race et, d'autre part, sur 24 bénéficiaires performants. Le cheptel en femelles adultes de ces derniers va de 5 à 10 vaches.</p> <p>En juillet 2009, 50 taureaux sélectionnés issus de Toukounous ont été placés dans les troupeaux des Eleveurs Sélectionneurs. Les premières naissances sont attendues.</p>	
Un cadre national a entamé un grade scientifique en matière de sélection génétique		Cette activité est en cours. Le stagiaire doctorant est en Belgique pour ses études.	80%
150 inséminations artificielles sont réalisées chaque année à partir de l'année 2.	-	Cette activité a été abandonnée sur recommandations ou suggestions de la mission d'évaluation à mi-parcours (avril mai 2008).	-

Résultat III : les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leurs élevages.

IOV	Acquis	Taux de réalisation
Le projet dispose du matériel de vulgarisations : fiches techniques, affiches de diffusion	Les fiches sont disponibles ; aussi le projet met en œuvre un partenariat avec la Radio Rurale de Ménaka pour une plus vaste sensibilisation des éleveurs aux thèmes vulgarisés.	100%
Les éleveurs encadrés appliquent le programme de vaccination	En collaboration avec le Service vétérinaire et le Mandataire vétérinaire privé de Ménaka, le projet étend la couverture vaccinale à tous les troupeaux du cercle (sans distinction de races)	>100%
Les éleveurs encadrés recourent à la complémentation alimentaire : fourrages, SPAI, blocs multi nutritionnels	Des représentants des sociétés coopératives, agents et cadres du projet ont eu, en 2008, une formation à Gao sur la fabrication et l'utilisation de blocs multi nutritionnels. Depuis mars 2009, tous les magasins des sociétés coopératives sont constamment approvisionnés (à leur rythme de consommation) en intrants d'élevages au profit de tous les éleveurs. Pratiquement, les éleveurs utilisent ces intrants. N'étant pas en zone agro-pastorale, peu d'éleveurs réalisent les opérations de fauches et conservation de fourrages.	70%
L'étude d'aménagement des terroirs est disponible	Le plan d'aménagement du territoire relève de l'Administration régionale. Les fonds qui étaient destinés à cette activité ont été reversés sur le Fonds de développement local (Résultat V).	Sans objet

Résultat IV : les activités de crédit sont professionnalisées et durables

IOV	Les acquis	Taux de réalisation
Les conditions de crédit adaptées à l'élevage sont définies	En début de mise en œuvre de la deuxième phase du projet, des ateliers regroupant des représentants des éleveurs, des collectivités locales, du ministère de tutelle, de l'administration et du projet ont permis la mise en place de nouvelles conditions du crédit mieux adaptées. De nouvelles commissions du crédit ont été mises en place sur décision du Préfet du cercle de Ménaka.	70%
Un contrat de collaboration lie le projet et une institution financière pour la gestion du crédit	Une étude réalisée par un consultant national a proposé le type de contrat de transfert de la gestion du fonds de promotion du zébu Azawak à une institution de micro finance. En même temps, elle a proposé un cahier des charges aux Collectivités locales et les éleveurs dans leur partenariat avec cette institution financière. Le choix du projet a porté sur l'IMF KONDO JIGIMA. Le dossier est en cours d'étude et la signature devrait intervenir incessamment après avis de non objection des Ordonnateurs du projet.	70%
Au terme du projet, au moins 300 éleveurs et des sociétés coopératives ont eu recours au crédit	Au 31 décembre 2009, 169 nouvelles familles ont eu recours au crédit du projet. Les remboursements en espèce ont atteint la somme de 115 millions de francs logés en banque. Cette somme représente une dotation potentielle de 153 nouveaux noyaux d'Azawak.	70%

Résultat V : l'implantation locale et sous-régionale du projet est assurée

IOV	Les acquis	Taux de réalisation
Chaque société coopérative dispose d'encadreurs chargés de l'encadrement des éleveurs : 12 encadreurs au total	Chaque société coopérative dispose d'encadreurs. Jusque février 2009, les encadreurs étaient au nombre de 12. Suite à une évaluation de leur performance et sur avis de la SMCL du 6 mars 2009, deux d'entre eux ont été licenciés pour contre performance (à partir du mois d'avril 2009).	83%
Les 3 responsables des UAPIA sont intégrés dans le dispositif d'encadrement du projet	Les 3 responsables UAPIA sont effectivement intégrés dans le dispositif d'encadrement du projet et supervisent le travail des encadreurs.	100%
Le projet participe à toutes les réunions d'échange avec les projets Azawak du Niger et du Burkina et en organise 2	Le projet a participé à toutes les réunions tripartites. En octobre 2007 à Niamey il a été acté que le Mali abritera les assises suivantes qui devraient se pencher sur la formulation du projet régional d'appui institutionnel dont le rapport d'identification venait d'être approuvé. Par la suite, le Niger n'a pas pu passer le témoin au Mali car le dossier du projet régional identifié a connu d'énormes contraintes et son	70%

	<p>financement ne semble plus acquis.</p> <p>Dès lors, le Mali se propose d'organiser les futures assises tripartites pour mettre en relation les organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak afin qu'elles définissent ensemble des axes de synergie pratiques et viables. Cette rencontre tripartite est prévue avant fin septembre 2010</p>	
<p>Le Fonds de développement Local d'un montant de 50 millions de francs CFA est utilisé par les communes.</p>	<p>Le Fonds de développement local est mis en œuvre par les Collectivités locales dans des actions de promotion de l'élevage et s'inscrivant dans les plans communaux de développement: infrastructures d'élevage, fora d'éleveurs, recensement du bétail.</p>	<p>100%</p>

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.

La prestation a mis en œuvre plusieurs niveaux de suivi-évaluation, il s'agit :

- des réunions de direction ;
- des réunions techniques mensuelles ;
- des réunions trimestrielles de tout le personnel ;
- des réunions trimestrielles pour l'analyse des bilans des sociétés coopératives ;
- réunions de concertation avec les Collectivités locales ;
- du suivi/appui de la DNPIA et du Bureau de la Représentation de la CTB ;
- des conventions de collaboration avec les structures déconcentrées;
- des comités locaux de pilotage élargie et restreint ;
- des missions d'appui technique ;
- et des missions d'audit et d'évaluation.

Le projet est conduit sous le système de cogestion classique avec des responsabilités partagées par un Chef et un Coresponsable du projet. Les deux se concertent, autant que faire se peut, pour une mise en œuvre harmonieuse des activités et la mobilisation des moyens financiers.

Les réunions de direction rassemblent une équipe restreinte, limitée aux deux responsables et au responsable administratif et financier. Ces réunions permettent le partage des responsabilités et le suivi rapproché des engagements financiers.

Les réunions techniques mensuelles rassemblent, outre la direction, tous les Chargés de programme du projet et les chefs de zone afin de suivre l'état d'exécution des activités planifiées. Des réorientations peuvent être proposées selon les circonstances et les opportunités.

Les réunions trimestrielles de tout le personnel permettent à chaque membre du personnel de connaître l'état d'avancement du projet par rapport aux objectifs de l'année. C'est l'occasion privilégiée de relever les contraintes et opportunités de terrain afin d'opérer ensemble de nouvelles stratégies d'approche.

Afin de maintenir un bon rythme de fonctionnement des sociétés coopératives, la direction du projet a envisagé un cadre de concertation permanent avec les sociétés coopératives. Ce cadre a déjà permis la mise en place des mécanismes concertés de gestion du magasin central et du camion bétailère ainsi que le suivi de la gestion des patrimoines des sociétés coopératives.

Sous la présidence du préfet du Cercle, la direction du projet se concerta avec les Collectivités locales sur plusieurs points intéressant la vie du projet notamment la mobilisation du Fonds de développement local, la mise en œuvre du crédit et le fonctionnement des sociétés coopératives. Cette concertation permet un développement harmonieux de l'ancrage institutionnel local du projet et l'intégration de ses actions dans les plans de développement communaux.

Les Ordonnateurs du projet que sont la DNPIA et le Bureau de la Représentation de la CTB à Bamako sont constamment en contact avec la direction du projet pour le suivi des activités et des finances soit à travers les reportages mensuels, les contacts par mails ou appels téléphoniques et parfois des visites de terrain.

Les conventions de collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat œuvrant à Ménaka font objet de rapports selon le domaine d'intervention. Par exemple, les rapports sont annuels pour le SDSSES alors qu'ils sont rédigés après chaque campagne de vaccination pour le service vétérinaire.

Les comités de pilotage instaurés par la Convention Spécifique, analysent les rapports, les programmes d'activités et financiers périodiques du projet. Ils sont chargés de l'orientation stratégique du projet.

La deuxième phase du projet a connu des missions d'appui technique sur la définition des nouveaux mécanismes du crédit, la faisabilité de la création d'une Union faîtière des sociétés coopératives, la définition des modalités de transfert du crédit à une institution de micro finance, l'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme de sélection de l'Azawak.

Une mission d'évaluation à mi-parcours est intervenue en mai 2008, et deux missions d'audit administratif ont eu lieu en janvier-février 2009 et en juin 2010.

La seconde mission d'audit a constaté la mise en application intégrale des recommandations émises par la première. Son rapport final est cours d'élaboration.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

- a) l'éloignement de la capitale : cette contrainte allonge les procédures administratives et financières légales et complique les opérations d'achats (respect des procédures de marché public, la mise en concurrence des fournisseurs). Aussi, le déplacement d'un agent vers Bamako nécessite plusieurs jours et retarde parfois l'exécution de ses activités. A cet effet, on note que le téléphone et la connexion internet ont fortement amélioré la communication du projet avec ses Ordonnateurs (la Représentation CTB et la DNPIA) et ses partenaires. Cependant, il demeure parfois difficile de mettre en concurrence les fournisseurs potentiels car étant pas présents en nombre limité à Ménaka. Mais cette contrainte n'est pas généralisée.
- b) l'étendue de la zone couverte : avec ses 66.000 Km², tout déplacement dans la zone demande la mobilisation de moyens humains, matériels et financiers importants ; les 2 véhicules de la phase 1 sont fortement sollicités et leur fonctionnement en ressent (pannes fréquentes et coûts de réparation élevés) ; l'achat d'un véhicule en régie a permis de renforcer rapidement les moyens de déplacement du projet.
- c) la difficulté d'accessibilité des bénéficiaires et de communication avec les partenaires du projet : toute intervention demande une sensibilisation et une information préalable, mobilisant elle-même des moyens importants ; la bonne exécution d'un programme est toujours tributaire de la disponibilité des acteurs et de l'absence de contretemps (mission imprévue, incident technique).
- d) l'influence des spécificités sociologiques du milieu : le faible niveau d'alphabétisation rend difficile la vulgarisation de thèmes techniques et exige une approche adaptée ; l'isolement des bénéficiaires et la transhumance causent des difficultés d'accessibilité ; ce milieu traditionnel et son organisation sociale sont souvent à l'origine de freins aux changements et de tensions internes.
- e) La mise en œuvre du programme de sélection nécessitera un recours permanent à des partenaires déjà existants ou à identifier : l'IER pour la maintenance de la base de données, une institution scientifique nationale et/ou belge pour le suivi scientifique, les projets Azawak du Burkina et du Niger pour le partage d'expériences.
- f) Les activités liées au remboursement du crédit de la Phase I se sont avérées plus difficiles et plus longues que prévu. La phase de remboursement se heurte à l'extrême dissémination des éleveurs et la nécessité d'analyser chaque cas individuellement. Certaines tensions sont apparues au sein des communautés bénéficiaires ou pouvant prétendre au crédit. Le PASMZAM prône à chaque fois le respect des dispositions existantes. L'implication de tous les partenaires (chefs de fractions/villages, les maires et l'administration) dans les processus de sensibilisation des éleveurs sur les mécanismes du crédit du projet, d'identification des bénéficiaires, d'attribution et de

remboursement de noyaux a sensiblement amélioré de recouvrement du crédit.

2) Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Les causes qui induisent une inertie dans la conduite générale du projet sont :

- l'éloignement de la capitale,
- l'étendue de la zone couverte et la difficulté d'accessibilité des bénéficiaires
- le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication adaptée au mode de vie d'éleveurs nomades tributaires d'un mode de vie à forte mobilité.

Les problèmes et les contraintes liés aux différents résultats du projet sont :

Résultat 1 :

- La difficile mobilisation des leaders et membres des sociétés coopératives ;
- La faiblesse des sociétés coopératives tant au niveau opérationnel que dans la gestion administrative et financière.

Après la première phase, le fonctionnement des sociétés coopératives a fortement diminué et il a fallu un souffle nouveau pour qu'elle reprenne une nouvelle dynamique à partir de la fin de l'année 2008. Pour garder cet élan, le projet entend poursuivre en partenariat avec le SDSES, au rythme trimestriel, une rencontre de toutes les sociétés coopératives, de l'AESZA et de leur Union faitière pour faire ensemble le point sur leur état de fonctionnement (organisation) et de leurs fonds de roulement. Les résultats de ces réunions sont portés à la connaissance des Collectivités locales.

Résultat 2 :

- La lenteur de la réforme des activités des encadreurs ;
- La lenteur du recrutement des éleveurs sélectionneurs ;
- La non obtention d'une bourse de doctorat avant l'année 2009 ;
- Le retard dans la mise en œuvre du programme de sélection.

Le projet a connu des difficultés de mettre en œuvre le programme de sélection telle qu'elle était préconisée dans son dossier de formulation. Ce dernier prévoyait la mise en place de 3 unités de testage qui abriteraient des taurillons rachetés par le projet à des éleveurs. Donc, le projet allait devenir ipso facto propriétaire d'animaux. Ce qui ne va pas dans le sens d'une pérennisation de l'action. Aussi, il aurait fallu construire des infrastructures et clôturer des aires de pâture pour chacune de ces unités. Pour les aires de pâture, compte tenu de la faible production herbagère de la zone, il faut compte 4 ha/taurillon. Par conséquent, ce seraient de grandes étendues à délimiter ; dépassant parfois les capacités juridiques des communes. Par ailleurs, les finances prévues dans le dossier du projet n'auraient pas suffi pour supporter tous les coûts y afférents.

C'est ainsi que la mission d'évaluation à mi-parcours (mai 2008) avait proposé la mise en place d'une seule unité de testage. Mais l'idée de projet propriétaire d'animaux demeurait.

Par la suite, une mission d'appui technique (avril-mai 2009) a permis la mise en place d'un processus opérationnel et durable de sélection dans lequel les animaux demeurent dans leurs troupeaux d'origine. En outre, cette mission d'appui technique a aidé au recyclage du personnel du projet et des encadreurs en particulier, en matière de suivi zootechnique des animaux (suivi rapproché à travers le carnet de l'éleveur, suivi allégé) et d'alimentation des animaux.

Bien avant cette mission, à partir de 2007, le projet avait déjà commencé le recrutement d'éleveurs sélectionneurs volontaires.

Après plusieurs démarches, le dossier de l'étudiant doctorant a abouti en septembre 2009 et il a entamé ses études probatoires au doctorat pour l'année académique 2009-2010 à l'Université de Liège en Belgique.

Résultat 3 :

- le blocage de l'activité de l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion concertée des parcours naturels lié à l'avènement du programme ADERE NORD ;
- la lenteur dans l'identification par les chefs des UAPIA des actions d'appui aux sociétés coopératives et autres associations d'éleveurs ;
- la dispersion et l'éloignement des éleveurs bénéficiaires ;
- le retard encouru dans le recrutement des éleveurs sélectionneurs.

Constatant que les schémas d'aménagement du territoire relève des compétences des communes, les fonds prévus à cet effet ont été transférés sur accord du Comité de pilotage au fonds de développement local.

L'amélioration du dialogue entre le projet et ses partenaires, à tous les niveaux, a permis une identification concertée des actions d'appui en matière d'amélioration des conditions générales d'élevage et d'alimentation des troupeaux. A cet effet, on peut citer les appuis techniques, financiers ou matériels dans les actions de (i) culture du bourgou, (ii) pratique de la fauche et conservation du fourrage, (iii) construction de magasins de stockage de fourrages grossiers, et (iv) de traitement de la paille à l'urée etc.

Résultat 4 :

- les opérations de sensibilisation et de remboursement du crédit demandent beaucoup de temps et de moyens.
- la mobilisation des CAC et CTGC est difficile et coûteuse
- le retard du transfert de la gestion du crédit du projet à une institution de micro finance.
- En somme, le crédit actuel manque encore de visibilité.

Pendant longtemps, le projet semblait faire cavalier seul dans les mécanismes de sensibilisation et de gestion du crédit ; d'où des résultats mitigés enregistrés. Avec l'amélioration du dialogue avec les Collectivités locales et l'Administration, des résultats fortement encourageants sont aujourd'hui atteints. C'est ainsi que les procédures de transfert de la gestion de ce crédit du projet vers une institution de micro finance actuellement envisagées, contiennent un cahier des charges qui prévoit les rôles et

responsabilités des collectivités locales dans l'identification et l'encadrement des bénéficiaires pour un recouvrement intégral du crédit afin que celui-ci soit durable.

Pendant longtemps ce crédit est demeuré peu visible car s'intéressant à l'animal bovin dont le cycle de reproduction est trop long (au moins 4 ans). Par ailleurs, faut-il le souligner, le nombre de bénéficiaires directs demeure faible (moins de 400 familles). Cependant, aux dires de la population du Cercle de Ménaka, c'est l'opération de crédit la plus réussie qu'elle ait jamais connue et c'est même le projet idéal pour les éleveurs.

Résultat 5 :

- Retard dans l'organisation et la tenue de la rencontre régionale Azawak.

Les précédentes assises régionales tenues à Niamey au Niger en octobre 2007 avaient pour objet l'approbation d'un projet régional d'appui institutionnel pour la promotion du zébu Azawak au sein de l'espace du Liptako-Gourma (Burkina, Mali et Niger) sur financement du Royaume de Belgique. Au terme de la rencontre, le Mali avait accepté d'abriter les assises suivantes qui, devaient ainsi approuver la formulation dudit projet régional.

Chemin faisant, le financement dudit projet sous régional n'est toujours pas acquis.

Au niveau de chaque pays, les éleveurs d'Azawak ont poursuivi la structuration de leurs organisations de base en Union faïtière nationale. Dès lors, aujourd'hui, il s'avère plus plausible d'envisager l'organisation d'une rencontre régionale des organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak afin qu'elles dégagent ensemble des synergies durables.

Cette rencontre est prévue à Bamako avant la fin du mois de septembre 2010.

3) Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Dans ses entretiens exploratoires avec la population de Ménaka, la mission d'évaluation à mi-parcours a cherché à savoir quelles leçons pourrait-on tirer de la présente prestation de coopération à Ménaka. Les paragraphes ci-après résument le fruit de ces entretiens.

- *Le Cercle de Ménaka compte 80.000 habitants répartis en 9750 ménages et 1500 familles. Le projet a déjà touché plus de 360 familles dans sa distribution de noyaux ; et progressivement il constitue un fonds de promotion de l'Azawak par les remboursements de noyaux déjà attribués. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait une répercussion importante dans la région et soit considéré comme "le meilleur projet que la région ait jamais connu, celui qui laissera des traces indélébiles car il s'est basé sur les aspirations de la population".*
- *Cet avis, exprimé par toutes les personnes rencontrées, ressemble presque à une récitation. Il n'est cependant pas étonnant puisque chacun en a profité, directement ou indirectement; ceci est dû au système d'attribution, le choix des bénéficiaires étant réalisé par un "Comité d'Attribution des Crédits" présidé par le Maire et comportant les représentants des diverses fractions. Ceux-ci se sont donc distribués équitablement les bénéficiaires en fonction de la taille de leur fraction...*

- *Le projet est considéré comme le seul projet du Cercle de Ménaka à prendre en compte les préoccupations des éleveurs et tenter d'améliorer leurs conditions de vie. Cet avis doit cependant être quelque peu tempéré car il émane le plus souvent des responsables politiques qui en sont aussi les bénéficiaires, directs ou indirects. La contribution du projet dans la stabilité sociopolitique du Cercle est cependant réelle.*
- *Sur le plan technique, les appuis conseils et les formations réalisées par le projet dans certains domaines clés comme l'alimentation du bétail, la santé animale et la conduite du troupeau ont permis aux bénéficiaires directs d'avoir un niveau de maîtrise satisfaisant. Le projet a fait connaître beaucoup de choses sur l'élevage en général et l'Azawak en particulier. Selon l'expression d'un bénéficiaire « Même ceux qui ne sont pas éleveurs savent désormais que l'animal doit être traité ».*
- *Sur le plan économique et social, même si les couches visées par le projet ne sont en réalité pas toujours les bénéficiaires prévus comme étant les plus pauvres de la société, l'impact de la mise à la disposition de noyau est largement perceptible. En effet, plusieurs ménages qui naguère avaient complètement perdu leurs troupeaux retrouvent de plus en plus le sourire et surtout une certaine aisance sinon une reconnaissance sociale grâce au projet.*
- *La multiplication du troupeau disponible permet de disposer d'un stock dans lequel on peut puiser pour satisfaire les besoins qui se présentent. Les calculs effectués sur la base des informations recueillies auprès de certains bénéficiaires indiquent une valeur actuelle moyenne de 1.409.375 FCFA des troupeaux disponibles par détenteur de noyau. Les mêmes calculs permettent de constater que la valeur moyenne des troupeaux disponibles après remboursement est de 659.375 FCFA. Ces chiffres attestent éloquemment de l'impact monétaire de l'acquisition de noyau du projet.*
- *Pour paraphraser ce bénéficiaire qui dit « Quelqu'un qui n'avait plus rien a d'un coup un patrimoine important; jamais sa famille ne pourra oublier le projet », le PSMZAM contribue remarquablement à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs.*
- *Par ailleurs le projet a contribué dans une certaine mesure à la réduction des prix de certains intrants (produits vétérinaires surtout qui sont proposés au niveau des sociétés coopératives à des prix réduits jusqu'à 45%). Cela permet ainsi l'accès à ces produits au plus grand nombre d'éleveurs, d'autant que les coopératives ont décidé de s'ouvrir aux éleveurs d'animaux autres que les Azawak.*
- *Le projet a permis aux SC d'instaurer des relations entre éleveurs de sa zone et ceux des pays voisins comme le Niger et le Burkina. Les bénéficiaires et éleveurs sélectionneurs du Niger et les présidents des coopératives sont également venus au Mali.*
- *L'intervention du projet n'a pas d'impact négatif majeur sur l'écosystème car les animaux ne sont pas nourris à partir des arbres. Bien au contraire, les propositions vont dans le sens d'une relative sédentarisation des animaux et d'un élevage plus intensif grâce à l'élimination des animaux non productifs et l'augmentation des performances individuelles. L'impact sur l'environnement sera ainsi très positif.*

- *Cependant la forte concentration des animaux dans les pâturages naturels et les points d'eau peut être un danger de dégradation. C'est la raison pour laquelle la mission d'évaluation à mi-parcours recommande d'augmenter l'appui aux communes dans les domaines de l'environnement territorial et des espaces pastoraux afin de renforcer le maillage des points d'eau sur les voies de transhumance après une étude sérieuse. Ceci constituera encore un impact à long terme du projet.*
- *Les impacts du projet ne se sentent pas au niveau des seuls bénéficiaires directs car comme le dit ce bénéficiaire « Quand il pleut au Niger, nous recevons la fraîcheur jusqu'ici ». En effet, l'augmentation de la production de lait permet aux bénéficiaires de fournir aux voisins des quantités de plus en plus importantes.*
- *Sur les marchés à bétail de la zone le zébu Azawak est le plus prisé. Il est acheté et amené ailleurs dans le pays ou même souvent exporté vers le Niger. Ainsi selon un bénéficiaire « Avec Azawak (surnom du PSMZAM), les gens ont mieux aimé l'élevage ».*

Le transfert de la gestion du crédit à une institution de micro finance amplifiera l'impact du projet sur plusieurs générations d'éleveurs. Par des mécanismes de bonne gouvernance des sociétés coopératives et de leur Union assortis d'une saine gestion de biens et fonds communautaires, le Cercle de Ménaka ne devrait plus connaître de rupture de stocks d'intrants d'élevage. Le Dialogue avec les Collectivités locales devrait aboutir à un accompagnement durable des opérations de vaccination et d'épidémiologie-surveillance de tous les troupeaux du cercle par les communes, les services de l'Etat et le mandataire vétérinaire privé. Aussi, par la mise en place d'un cadre de concertation pour la sensibilisation et l'évaluation de l'état des mares et des pâturages après chaque saison des pluies, le projet vient d'imprimer une nouvelle dynamique en matière de gestion des risques liés aux ressources pastorales (eaux de surface et pâturages). Ainsi, Ménaka serait le premier Cercle du Mali où les conditions d'élevage sont maîtrisées par la population et les Collectivités locales en partenariat avec les services de l'Etat.

4) Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Le projet est considéré comme "le meilleur projet que la région ait jamais connu, celui qui laissera des traces indélébiles car il s'est basé sur les aspirations de la population".

5) Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Dans sa mise en œuvre, le projet s'est attaché à prendre en compte toutes les recommandations des différentes instances de suivi-évaluation. Les paragraphes ci-après montrent l'état d'exécution des différentes recommandations issues des comités de pilotage, de la mission d'évaluation à mi-parcours (avril-mai 2008) et de la mission d'audit administratif et financier (janvier 2009).

I. Suivi des recommandations du Comité de pilotage de 2006

N°	Recommandations	Résolution prise le 06 mars 2009	Point d'exécution
1	Développer des outils et des mécanismes pour capitaliser à temps réel les actions de chaque volet du projet	Editer un Bulletin annuel de l'Azawak où sont consignés tous les résultats du projet et des sociétés coopératives	Réalisé sous forme de Synthèse des acquis 2001-2009.
		Organiser une Journée de l'Azawak (octobre 2009) pour mettre en valeur les actions du projet et des éleveurs bénéficiaires du projet	Tenue le 21 février 2010
		A partir de 2009, fournir à chaque éleveur bénéficiaire suivi, une fiche récapitulative de l'état et des résultats de son troupeau.	Une mission a évalué et adapté le Carnet de l'éleveur. Les chefs de zone sont associés à la récolte, à l'encodage et au traitement des données zootechniques de troupeaux. Les résultats individuels seront disponibles pour chaque éleveur sélectionneur (juillet 2010). Pour tous les éleveurs bénéficiaires, à partir de fin 2010.
2	Présenter à chaque réunion du comité de pilotage restreint et élargi la situation des comptes à la BNDG Gao « Fonds PASMZAM N°900201202942' » et Fonds Moyens de locomotion PASMZAM N° 900201202982 » ainsi que les propositions de leur utilisation	La situation de ces comptes figure dans le rapport soumis au CODEPIL	La situation des comptes figure dans tous les rapports du projet.
3	Elaborer un document de référence sur la gestion du crédit PASMZAM	Elaboré	Document élaboré. Une mission aura permis l'élaboration des

			documents cadres pour le transfert de la gestion du crédit à une IMF
4	Négocier avec les sociétés coopératives un contrat social où seront définis : les modalités, les tâches de chaque partie et les sanctions qui s'appliqueront en cas de non exécution du contrat	Le contrat social a été élaboré et négocié avec les sociétés coopératives. Cependant la mission d'évaluation à mi-parcours a jugé bon de simplifier ce contrat et de le renégocier. avec les sociétés coopératives.	Le contrat social a été simplifié, discuté avec les sociétés et signés par les deux parties. Les sociétés coopératives viennent de se fédérer en Union faïtière ayant aussi des textes réglementaires (février 2010).
5	Exiger du SDES des bilans d'exercice des sociétés coopératives, conditions préalables à la réalisation des audits des dites sociétés	Les bilans sont réalisés chaque année ; mais actuellement l'insécurité résiduelle n'a pas permis de réaliser ce bilan dans les communes d'Alata et d'Inékar. Une mission d'Audit opérationnel des sociétés coopératives a été réalisée par le Cabinet Sahel Développement Consul.	Le contrat avec le SDES a été renégocié en droite ligne des recommandations de la mission à mi-parcours. Toutes les missions du SDES pour le suivi des sociétés coopératives sont effectuées ensemble avec le projet ; ainsi les bilans sont aussi réalisés ensemble.
6	Rechercher une plus grande appropriation des sociétés coopératives par leurs adhérents dans une perspective de consolidation des acquis	Les visites au Niger et au Burkina, la formation de l'Union faïtière dotée de moyens de fonctionnement participent à renforcer l'appropriation des actions du projet par les éleveurs	Une Union faïtière est mise en place pour plus de synergie entre sociétés coopératives. Cette étape constitue aussi un début de transfert des biens, des fonds et des compétences du projet vers des sociétés coopératives consolidées.
7	Evaluer les capacités des encadreurs à remplir leur fonction et en cas de défaillance prendre les dispositions nécessaires	Certains encadreurs sont à même de remplir leur fonction. Les douze (12) encadreurs sont évalués sur base des fiches de passage dans les exploitations. En cas de défaillance, les primes sont suspendues. L'évaluation de leurs activités du 5 juin 2007 au 31 décembre 2008 a permis de constater des insuffisances chez 2 sur 12. La direction du projet a décidé de résilier son contrat avec ces deux encadreurs.	Les encadreurs ont reçu une formation de recyclage en suivi zootechnique des troupeaux et en alimentation des animaux (avril-mai 2009). Depuis juillet 2009, la DRPIA de Gao a renforcé l'équipe des chefs de zone si bien que le suivi des encadreurs est plus efficace qu'avant.
8	Prévoir la participation du représentant de la Direction de la Coopération Internationale aux réunions interministérielles de coopération sous-régionale des 3 projets Azawak (Burkina, Mali, Niger).	A mettre en application.	Recommandation appliquée

II. Etat de mise en application des recommandations du Comité de pilotage restreint du 29 juillet 2008

N°	Recommandations	Résolutions prises le 06 mars 20 09	Point d'exécution
1	Diligenter les opérations de remplacement des animaux morts au bénéfice des 22 éleveurs de la phase I de sorte qu'elles s'achèvent au plus tard en fin troisième trimestre 2008	Tous les animaux morts ont été remplacés pour un montant de 2.200.000 FCFA (1 510 000 part fonds solidarité et 690.000 FCFA part bénéficiaires)	Réalisé
2	Diligenter l'élaboration des contrats de performance et leur signature	Les fonctionnaires affectés au projet par le Ministère sont sous contrat de performance de la Fonction Publique ; le RAF a déjà un contrat de performance ; les encadreurs sont évalués selon les fiches de passage. Néanmoins, en s'inspirant d'autres projets, une fiche contrat de performance additionnelle et spécifique pour le PASMZAM peut être testée.	Cette recommandation se révèle difficile à mettre en pratique pour des fonctionnaires de l'Etat possédant déjà un cadre d'évaluation. Pour un meilleur suivi de la planification des activités, un tableau de bord a été élaboré et suivi par domaine d'activités. Cet exercice a permis la résorption de tout le retard accusé par le projet dans sa mise en œuvre.
3	Mener une large sensibilisation auprès des éleveurs bénéficiaires de noyaux sans taureau pour une formelle utilisation de taureau Azawak dans l'intérêt du programme sélection et surtout du développement de la race.	<p>La sensibilisation a eu lieu et se poursuit ; les éleveurs ont effectué une mission au Niger pour échanger avec leurs homologues sur l'importance de l'utilisation d'un bon géniteur, son renouvellement dans le troupeau, le choix des meilleurs taurillons pour l'unité de testage, le fonctionnement d'une unité de testage ; visiter Toukounous, restituer les résultats aux autres éleveurs.</p> <p>Le projet mène une prospection interne pour le renouvellement de taureaux</p>	<p>Ce sont les changements intervenus au niveau des mécanismes de crédit qui sont à la base de la création de noyaux sans taureaux. En effet, avec un crédit plafonné à 750.000 FCFA, le bénéficiaire ne peut généralement payer que trois animaux, et du coup la préférence s'oriente sur les femelles.</p> <p>Les noyaux sans taureaux se chiffrent à près de 110. Le coût pour 110 taureaux s'élèverait à près de 27.500.000 FCFA</p> <p>Pour éviter le surendettement des éleveurs, il est conseillé de profiter des services de bons taureaux d'éleveurs voisins tout en évitant la consanguinité.</p>

		Les Eleveurs sélectionneurs seront dotés, par crédit, en taureaux sélectionnés (dont on connaît les performances et la filiation) issus de Toukounous.	Tous les éleveurs sélectionneurs ont acquis des taureaux de Toukounous.
4	Supprimer les postes de Directeur Technique et de Technicien de saisie, insérer le coordonnateur du projet et maintenir le chargé de crédit dans l'organigramme proposé par la mission d'évaluation à mi-parcours.	L'organigramme du projet est resté inchangé. Le recrutement d'un chargé de programme sélection est en cours. Lors des négociations avec une IMF, le projet proposera l'intégration du Chargé de crédit dans cette IMF afin de garantir la poursuite de la vision du PASMZAM et des intérêts des éleveurs et sociétés coopératives.	L'organigramme du projet est resté inchangé. Le processus de recrutement d'un chargé de programme sélection s'est révélé infructueux. Lors des négociations avec une IMF, le projet proposera l'intégration du Chargé de crédit dans cette IMF afin de garantir la poursuite de la vision du PASMZAM et des intérêts des éleveurs et des sociétés coopératives.
5	Rechercher auprès de la tutelle l'affectation d'un agent fonctionnaire à la zone de Ménaka pour appuyer le Chef de zone	Réalisée depuis mi-février 2009	La DRPIA de Gao a doté le cercle de Ménaka de 2 nouveaux Chefs de zone. Ainsi, depuis juillet 2009, le Cercle de Ménaka dispose de 3 Chefs de zone et d'un Chef du Service Local des Productions et des Industries Animales (SLPIA).
6	Recruter et affecter à Ménaka un Assistant Technique à plein temps pour 24 mois	Réalisée depuis septembre 2008 Constatant que l'AT a reçu un contrat d'une année, le Comité de pilotage a de nouveau recommandé l'adaptation de ce contrat à la durée des 24 mois initialement prévue.	L'AT est affecté au projet depuis le 1 ^{er} septembre 2008 jusqu'au 30 mars 2010 ; néanmoins il poursuivra l'appui au projet sans toutefois élargir sur son budget.
7	Acheter un véhicule tout terrain suivant une procédure de gré à gré pour renforcer diligemment le parc auto du projet	La procédure de gré à gré n'a pas reçu les autorisations nécessaires ; dès lors, il a été fait recours à une procédure de marché public, la signature du contrat avec l'Adjudicateur du marché est en cours.	Véhicule acquis en août 2009
8	Faire une analyse technique approfondie de la prise en compte des autres	Un plan d'actions opérationnel a été rédigé et budgétisé ; il a fait objet d'analyse et de	Plan opérationnel réalisé et suivi.

	recommandations de la Mission d'évaluation à mi-parcours assortie d'un plan d'actions opérationnel.	discussion au sein de l'équipe du projet puis soumis aux observations de la DNPIA et CTB.	
9	<p>Procéder conformément au tableau ci-dessous aux transferts des montants prélevés des lignes A_02_03, A_03-03, A_03_05 et A05_02 de la Cogestion vers la Régie pour augmenter la ligne Z_01_01 et aux réaménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la ligne Z_01_03 pour le réajustement des lignes Z_01_02 et Z_01_09 en Régie. - De la ligne A_02_02 pour rehausser la ligne Z_01_04 relative au fonctionnement et achat d'un véhicule. 	Réalisée.	Réalisé.

III. Etat de mise en application des recommandations du Comité de pilotage restreint du 28 juillet 2009

N°	Recommandations	Point d'exécution	Observations
1	Les réaménagements budgétaires proposés pour l'année 2010 seront soumis à l'approbation de la prochaine SMCL (au cours du 1 ^{er} trimestre 2010) en fonction de l'évolution du dossier de formulation de la 3 ^{ème} phase	La direction propose la clôture du projet et de l'assistance technique au 30 juin 2010 et un maintien des activités et du personnel national jusqu'en septembre 2010 pour éviter un temps mort entre la deuxième et la troisième phase. C'est à cet effet que des réaménagements budgétaires ont été effectués. Il s'agit d'une part, des transferts de fonds des comptes excédentaires vers les déficitaires et, d'autre part, d'un transfert de 40.000 euro de la cogestion à la régie.	Réaménagements budgétaires approuvés par le Comité de pilotage du 1 ^{er} mars 2010

2	En ce qui concerne le paiement de la facture de la bétailière, la SMCL a demandé aux ordonnateurs d'adresser une correspondance à la DAF du Ministère de l'Elevage et de la Pêche pour la conduite à tenir par rapport à ce marché.	Le paiement du camion bétailière a été effectué par les Ordonnateurs du projet (DNPIA et CTB).	Camion réceptionné en mai 2009
Pour un démarrage rapide de la troisième phase, la SMCL du 28 juillet 2009 avait retenu le planning suivant : ce sont des souhaits et non des recommandations			
2	Finalisation du dossier d'identification de la troisième phase au 31 juillet 2009	Réalisé au 31 juillet 2009 et envoyé au Cabinet pour traitement et transmission	Réalisé
3	Transmission du dossier à l'Ambassade de Belgique au mois d'août 2009	Le dossier a connu un retard, il a été transmis au Ministère des Affaires étrangères du Mali en janvier 2010.	Dossier reçu par l'Ambassade de Belgique à Bamako en mars 2010
4	Elaboration des termes de référence d'une mission d'évaluation finale du projet (avant la fin de l'année 2009). Ces TDR seront approuvés par les ordonnateurs du PASMZAM car il serait difficile d'organiser une SMCL avant la fin de l'année	Termes de références élaborés	TdR publiés en avril 2010
5	Réalisation de la mission d'évaluation finale en février 2010	Mission possible en avril 2010	La mission se déroulera en juillet-août 2010.
6	Réalisation de la mission de formulation de la 3 ^{ème} phase au cours du premier trimestre 2010	La mission s'effectuera en fonction de l'évolution du Dossier d'identification	Non encore programmée

IV. Etat de mise en application des recommandations de la mission d'audit administratif et financier de janvier 2009 tel que constaté par la seconde mission de juin 2010.

Recommandation	Exécutée	Non exécutée	En cours d'exécution	Observations de la 2 ^{ème} mission
Préciser les spécifications techniques des biens à acquérir				La recommandation n'était pas partagée par le projet, à cela nous n'avons pas relevé de marchés réalisés pour lesquels la spécification n'est pas précisée.
Mettre en place un système de back up			Recommandation partiellement mise en œuvre	Le projet a acquis un disque dur externe. C'est une solution alternative afin de sauvegarder les données.
Acquérir des extincteurs pour les véhicules	X			
Codifier systématiquement les immobilisations	X			
Récupérer les attestations de remise de véhicules à la DNPIA	X			

Recruter un caissier pour la gestion de la caisse				La gestion de la caisse est désormais confiée au magasinier
Mettre en place un manuel de procédures administratives et financières			Recommandation en cours d'exécution	Le manuel est en cours de validation.

6) Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

Dès le milieu de sa deuxième phase, le projet a envisagé la mise en place progressive d'un certain nombre de mesures de sortie. Il s'agit notamment :

- 1 de la recherche des mécanismes adéquats de transfert de la gestion du fonds de promotion de l'Azawak à une institution de micro finance (IMF) pour poursuivre l'attribution du crédit à de nouveaux éleveurs bénéficiaires ; au cours de la troisième phase, l'IMF devrait pourvoir à d'autres lignes budgétaires de promotion de la commercialisation du bétail et des produits animaux.
2. du renforcement des capacités des sociétés coopératives et de leur fédération en une Union faïtière. Mise en place en février 2010, l'Union des sociétés coopératives aura atteint un niveau d'autonomie d'actions avant la fin de la troisième phase. Elle aura principalement les rôles de :
 - représentation des sociétés coopératives membres ;
 - animation des sociétés coopératives membres ;
 - gestion des biens et fonds communautaires ; et
 - de développement d'initiatives de revalorisation du bétail et de ses produits au bénéfice de l'ensemble des membres.
3. du transfert à l'Union faïtière des compétences et de la gestion de tous les biens et fonds de roulement communautaires. Il s'agit d'un magasin central construit à Ménaka destiné au stockage des intrants d'élevage, d'un camion bétailière pour le transport des animaux et des intrants d'élevage et d'un fonds de roulement pour achat d'intrants d'élevage (aliments bétail, matériel d'élevage et produits zoo-vétérinaires). Le camion sera accompagné d'un fonds de fonctionnement et d'amortissement qui se constitue des contributions versées par les sociétés coopératives aux titres de frais de transports d'intrants.
4. de l'organisation des éleveurs sélectionneurs en une Association socioprofessionnelle spécialisée dotée d'un certain nombre de parcs polyvalents de traitement, de testage et commercialisation du bétail (un parc dessert un groupe d'éleveurs dans un territoire relativement restreint).
5. d'une implication active des Collectivités locales dans la mise en œuvre du projet et plus particulièrement leur participation dans les processus d'attribution et de remboursement de noyaux, d'organisation des éleveurs bénéficiaires en sociétés coopératives et d'érection d'infrastructures communautaires d'élevage. La poursuite de leur participation consolide constamment l'ancrage local du projet.
6. Aussi, le projet devrait mener un dialogue avec les Collectivités locales afin qu'elles accompagnent financièrement le service vétérinaire et le Mandataire vétérinaire privé dans les opérations de vaccination et d'épidémiologie-surveillance. Il

s'agirait d'une rétribution aux éleveurs d'une partie de l'assiette des taxes sur le bétail.

7. d'un appui institutionnel à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Gao pour une appropriation de la mise en œuvre du programme de sélection et de ses outils ainsi que la consolidation du dispositif d'encadrement des éleveurs et de leurs organisations socioprofessionnelles.
8. de la consolidation du partenariat entre les sociétés coopératives et les services pérennes de l'Etat (*Service de Développement Social et de l'Economie Solidaire*, SDSSES ; le service vétérinaire) et aux autres interventions à Ménaka.
9. Du développement de synergie avec les organisations socioprofessionnelles d'éleveurs au niveau local, national et régional.

7) Conclusions

La zone d'intervention du projet au nord-est du Mali, plus précisément le Cercle de Ménaka dans la Région de Gao, est une des plus pauvres du pays. En témoigne la place occupée par ses communes au sein des résultats du classement des 702 communes du Mali selon l'IDH de 2003 : Ménaka (83^{ième}), Anderamboukane (535^{ième}), Tidermene (685^{ième}), Inékar (683^{ième}) et Alata non classée.

La population bénéficiaire est constituée majoritairement d'anciens éleveurs qui ont subi les affres des sécheresses des décennies 1970 et 1980 et les troubles sociopolitiques à répétitions. Par des mécanismes d'octroi de crédit bétail, le projet contribue au repeuplement de bovins de race Azawak dans son berceau d'origine. La gestion des fonds constitués pour rendre pérennes ces actions de crédit seront transférées, dans un futur très proche, à l'institution de micro finance KONDO JIGIMA déjà opérationnelle dans le Cercle de Ménaka. Ce processus de monétarisation du crédit, par ailleurs, déjà entamée au début de cette deuxième phase, achemine les éleveurs vers une économie de marché.

Les éleveurs sont contents des résultats acquis en matière de multiplication du bétail, de la production laitière, de la mise à leur disposition des intrants d'élevage et de l'extension de la couverture vaccinale sur l'ensemble des troupeaux du Cercle.

L'organisation des éleveurs en sociétés coopératives a abouti à leur fédération en une Union faitière appelée à assurer la représentation et la défense des intérêts des membres, la gestion des biens et des fonds communautaires et à développer des synergies avec les autres organisations socioprofessionnelles d'éleveurs aux niveaux local, national et régional.

L'encadrement de masse s'est avéré peu efficace pour une mise en œuvre correcte d'un programme de sélection bovine ; c'est ainsi que le projet s'est tourné résolument vers le recrutement d'éleveurs sélectionneurs volontaires, répondant à un cahier des charges et organisés au sein d'une association socioprofessionnelle spécifique. Ce programme est encore nouveau mais viable car les animaux demeurent au sein de leurs troupeaux d'origine et restent donc sous l'entière propriété des éleveurs. Ce processus augure de bons résultats mais demandera encore beaucoup d'efforts à toutes les parties prenantes (éleveurs, encadreurs, le projet et les services déconcentrés de l'Etat).

Ces résultats ont été acquis grâce à une stratégie innovante du projet visant à impliquer tous les acteurs et partenaires dans sa mise en œuvre (développement de son ancrage institutionnel local) :

- Les chefs de fraction/village participent aux choix et apportent leur caution morale aux éleveurs candidats au crédit. A cet effet, ces notabilités traditionnelles sont membres des comités d'attribution du crédit au sein de leurs communes respectives.
- Les Maires président, chacun dans sa commune, le comité d'attribution du crédit. Progressivement les activités du projet ont intégré les plans de développement communaux surtout à travers la mise en œuvre du Fonds de développement local. Les maires sont devenus de vrais animateurs des actions du projet dans leurs communes.

- Le Président du Conseil du cercle participe au cadre de concertation entre le projet, les Collectivités locales et l'administration. Le Préfet du cercle préside ce cadre de concertation et pilote le comité transitoire de gestion du crédit.
- Par ailleurs, le projet a noué d'une part, des partenariats avec différents services de l'Etat déconcentrés œuvrant sur terrain à Ménaka, chacun dans son domaine légal d'action (service vétérinaire, service de développement social et d'économie solidaire, services déconcentrés de la Direction régionale des Productions et des Industries Animales) ; et, d'autre part des collaborations avec d'autres projets tels le PADNEM et la SNV (Coopération hollandaise) pour plus de synergie.

Aux dires des éleveurs bénéficiaires, bien que le projet ait connu nombreuses difficultés et contraintes liées à divers facteurs intrinsèques et extrinsèques, il est et demeure bien apprécié car prenant en compte leurs préoccupations spécifiques.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

TROISIEME PARTIE. ANNEXES.

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultat 1. Les éleveurs sont regroupés au sein de sociétés coopératives opérationnelles																																									
Activités	Réalizations																																								
1.1 Former les dirigeants à la gestion et à l'animation de leurs sociétés	<p>Le projet réalise l'encadrement des sociétés coopératives (SC) en partenariat avec le Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SDSES). Le protocole entre le projet et le SDSES a été révisé à travers un avenant au contrat initial. Le SDSES et le projet ont poursuivi la sensibilisation des sociétés coopératives à la mise en place de leur Union faïtière.</p> <p>Les présidents ou représentants des sociétés coopératives de Ménaka se sont rendus en visite au Burkina, en février 2009 pour échanger avec les éleveurs d'Azawak sur le processus de mise en place de leur Union (créée en 2006) et les modalités de gestion des fonds et des biens communautaires.</p>																																								
1.2 Appuyer les sociétés coopératives de promotion du zébu Azawak dans leurs activités	<p>Le contrat social qui lie le projet aux sociétés coopératives a été révisé, allégé et adopté après son amendement par les Conseils d'Administration et de Surveillance des sociétés coopératives.</p> <p>Depuis mars 2009, le projet et les sociétés coopératives ont convenu des mécanismes d'approvisionnements en intrants d'élevage ; les intrants déjà acquis se composent de 1110 Tonnes d'aliment bétail et d'un stock de médicaments vétérinaires, blocs multi nutritionnels et pierres à lécher. Ainsi le projet répond aux besoins des éleveurs pour le bon entretien des animaux, pour soutenir les productions et pour juguler les maladies carencielles (syndrome paralytique).</p> <p>Pour faciliter le transport des animaux et des intrants, un camion bétailière a été acquis en avril 2009. De concert avec le projet, et dans le cadre d'une responsabilisation progressive des bénéficiaires, il a été établi un mécanisme de gestion et de contribution des sociétés coopératives au frais de fonctionnement de ce camion (conclusions de la réunion du 10 juin 2009).</p> <p>Pour la première fois, le 18/11/2009, les présidents des sociétés coopératives ont été invités par le projet à dresser leurs bilans chiffrés au cours d'une réunion au siège du projet. La Société coopérative de Alata n'a pas pu fournir son bilan.</p> <p>Les bilans du 18/11/2009 :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Libellé</th> <th style="width: 12.5%;">MENAKA</th> <th style="width: 12.5%;">ANDERAMBOUKANE</th> <th style="width: 12.5%;">TIDERMENE</th> <th style="width: 12.5%;">ALATA</th> <th style="width: 12.5%;">INEKAR</th> <th style="width: 12.5%;">AESZA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Stock physique (FCFA)</td> <td>2.016.525</td> <td>2.682.500</td> <td>324.550</td> <td></td> <td>100.000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (FCFA)</td> <td>1.496.525</td> <td>0</td> <td>286.350</td> <td></td> <td>3.108.000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caisse (FCFA)</td> <td>2.581.145</td> <td>1.842.500</td> <td>1.665.400</td> <td></td> <td>100.000</td> <td>350.000</td> </tr> <tr> <td>Total (FCFA)</td> <td>6.094.095</td> <td>5.743.000</td> <td>2.276.350</td> <td></td> <td>3.308.000</td> <td>350.000</td> </tr> </tbody> </table> <p>Cet exercice se poursuit au rythme trimestriel.</p>						Libellé	MENAKA	ANDERAMBOUKANE	TIDERMENE	ALATA	INEKAR	AESZA	Stock physique (FCFA)	2.016.525	2.682.500	324.550		100.000		Créances (FCFA)	1.496.525	0	286.350		3.108.000		Caisse (FCFA)	2.581.145	1.842.500	1.665.400		100.000	350.000	Total (FCFA)	6.094.095	5.743.000	2.276.350		3.308.000	350.000
Libellé	MENAKA	ANDERAMBOUKANE	TIDERMENE	ALATA	INEKAR	AESZA																																			
Stock physique (FCFA)	2.016.525	2.682.500	324.550		100.000																																				
Créances (FCFA)	1.496.525	0	286.350		3.108.000																																				
Caisse (FCFA)	2.581.145	1.842.500	1.665.400		100.000	350.000																																			
Total (FCFA)	6.094.095	5.743.000	2.276.350		3.308.000	350.000																																			

Bilan 31/03/2010							
Libellés	Sociétés Coopératives et Association						
	Ménaka	Ander	Tidermene	Alata	Inékar	AESZA	UNION
Participation unions	700.000	700.000	700.000		700.000		700.000
Stock physique	3.089.825	658.825	136.465		31.250	1.300.000	
Créances	2.049.675	1.825.420	806.200		2.160.500	0	
Caisse	1.500.500	4.683.200	850.000		0	350.000	2.800.000
Banque	380.545	0	0		0	0	0
Total	7.720.670	7.867.445	3.720.875		2.891.750	1.650.000	2.800.000

Dans le cadre du renforcement des capacités fonctionnelles des sociétés coopératives en vue d'un transfert de compétences, un appui substantiel en nature, équivalent à 1.500.000FCFA sous forme d'aliments bétails et de pierres à lécher a été accordé par le projet à chacune d'elles. Cette subvention était liée à la présentation d'un bilan fiable. A cet effet, trois sociétés coopératives et l'AESZA ont bénéficié de la subvention.
La bonne gestion des sociétés coopératives a permis de soulager les souffrances du bétail au cours de la crise alimentaire 2010.

1.3 Soutenir d'autres sociétés coopératives dans leurs activités contribuant à la promotion du zébu Azawak

De concert avec une association féminine de Ménaka affiliée à la CAFO, il a été élaboré un programme de construction d'une unité de collecte, de transformation et de commercialisation de produits laitiers. A cet effet, 4 femmes ont suivi une formation ad hoc, dispensée par d'autres femmes, au Burkina Faso. C'est le 24 novembre que, des mains du Préfet de Ménaka, le projet a remis l'infrastructure, le matériel et un fonds de démarrage à la CAFO. L'ensemble aura coûté la somme de 21.316.318F CFA.
D'autres appuis concernent la bourgouculture avec une réalisation de 6,25ha par 10 associations à Ménaka et à Anderamboukane.

Des missions de suivi des opérations de commercialisation de taurillons de la société coopérative du zébu Azawak d' Anderamboukane et d'Aïtma ont été effectuées. Concernant Anderamboukane, la situation de la gestion de l'opération se présente comme suite :

- Montant de l'opération : 4.000.000FCFA
- Opérations réalisées : 07
- Montant en caisse 1.750.000FCFA,
- Montant investi comme fonds de roulement aliment bétail : 1.500.000 FCFA,
- Bénéfice engendré : 733.000FCFA (commercialisation des taurillons et de l'aliment bétail),
- 10taureaux non vendus (prix d'achat) : 2.250.000FCFA,
- 1 taureau mort suite morsure de serpent (prix d'achat : 250.000FCFA)

	<p>Quant à Aïtma il a été inventorié 11 bovins dont 04 vaches 02 taurillons, 01 génisse ; parmi les vaches trois ont mis bas.</p> <p>Ces opérations de commercialisation de taurillons ont connu d'énormes difficultés liées à la baisse des prix des animaux au niveau des marchés locaux de Ménaka (Ménaka ville, Azaragane, Tifadimata, Anderamboukane) et ceux du Niger (Abala, Banibangou).</p>
1.4 Appuyer les sociétés coopératives dans le transfert progressif de certaines activités du projet	<p>Le 10 juin 2009, une réunion a rassemblé au siège du projet tous les présidents des SC en vue d'asseoir une politique concertée de transfert de la gestion des intrants et du fonctionnement du camion aux éleveurs à travers leurs SC. Les SC participent à tout le processus de commande, d'approvisionnement des intrants d'élevage ; elles prennent en charge les coûts afférents à ces opérations en amont comme en aval, ce qui garanti la durabilité du fonds de roulement mis en place pour les achats d'intrants.</p> <p>Le projet a acheté et remis aux éleveurs sélectionneurs du matériel de contrôle des performances afin que certaines opérations (contrôle laitier, pesée des veaux, remplissage de certaines fiches de suivi des troupeaux etc.) soient effectuées progressivement par les éleveurs.</p> <p>Le processus de mise en place d'Union faïtière des sociétés coopératives a marqué le début du transfert des compétences et de la gestion des fonds et des biens communautaires à des éleveurs organisés.</p>
1.5 Appuyer les sociétés coopératives dans la création de l'Union des sociétés coopératives des Eleveurs d'Azawak	<p>Du 29 janvier au 6 février 2009, des représentants des sociétés coopératives ont effectué une visite d'échange d'expériences chez leurs homologues du Burkina Faso pour (i) s'enquérir du processus de mise en place de leur Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina (UNEAB), (ii) son organisation et (iii) la gestion des biens et des fonds communautaires. Les principaux enseignements tirés ont été restitués aux éleveurs membres des différentes sociétés coopératives.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'une Union faïtière, l'encadrement du projet et le SDSSES ont réalisé des missions de sensibilisation dans les 5 communes de Ménaka et ont rédigé les documents provisoires concernant (i) les statuts, (ii) le règlement intérieur et (iii) le processus de mise en place de la faïtière. L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 20 février 2010 et les membres de son bureau ont été présenté à Madame le Ministre de l'Elevage et de la Pêche la Journée Azawak du 21 février 2010 à Ménaka. L'objectif de cette Journée Azawak est de rendre visible la mise en œuvre de la politique du Ministère de l'Elevage et de la Pêche. à travers les réalisations du projet.</p>
Autres activités	<p>-Le programme de communication a mis en place un cadre de partenariat avec la radio rurale de Ménaka qui s'est concrétisé par plusieurs émissions dont notamment une table ronde organisée sur l'historique du projet, les activités, les perspectives. Ce partenariat fait l'objet d'un contrat qui en plus de la réalisation et présentation des émissions radiophoniques sur les activités, l'accent est aussi mis sur les spots de sensibilisation parmi lesquels les différentes maladies animales et certains thèmes de renforcement des capacités des éleveurs en général et des bénéficiaires du zébu</p>

	<p>Azawak en particulier.</p> <p>-Par ailleurs, concernant les festivités marquant les dix (10) ans d'existence de la Coopération Technique Belge (CTB) au service du développement, une mission d'un photographe venu de Belgique a réalisé des prises de vue sur les activités de suivi- zootechnique auprès de deux (2) éleveurs sélectionneurs de la commune centrale de Ménaka. Ces images ont montré aux contribuables belges la destination des fonds octroyés à des pays bénéficiaires.</p> <p>- Un reportage sur le projet a été réalisé par la radio télévision du Mali qui, à cet effet a produit un magazine (CD disponible sur demande).</p>
--	---

Résultat 2. Les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de l'Azawak	
Activités	Réalisations
2.1 Elaborer un programme de sélection efficace et adapté aux conditions du Cercle	L'IER (Institut d'Economie Rurale) de Bamako a mis sur pied une banque de données du projet. Des missions ponctuelles permettent sa mise à jour et son nettoyage. Plus récemment, une équipe de l'IER a séjourné au projet 15 jours au mois d'avril 2009 pour l'automatisation de cette banque de données zootechniques. Aussi, cette équipe a réalisé des prélèvements sanguins et d'organes sur des animaux malades et présentant les symptômes du syndrome paralytique pour analyse. Les résultats de ces analyses, encore en cours dans un Laboratoire spécialisé du Sénégal, permettront de circonscrire les causes de la maladie du syndrome paralytique. D'après des investigations réalisées sur d'autres sites du Mali il s'agirait d'une maladie d'origine carencielle (en minéraux) et l'IER préconise l'utilisation d'une solution à base de Calcium-Magnésium-Potassium (CalciMag) injectable à raison de 10 ml/10kg de poids vif à quatre jours d'intervalle
2.2 Mettre en place le programme de contrôle des performances	

<p>2.3 Créer et appuyer les unités de testage</p>	<p>injectable à raison de 10 ml/10kg de poids vif à quatre jours d'intervalle. Pour prévenir de telles carences, le projet conseille aux éleveurs de mettre à la disposition des animaux des pierres à lécher en plus de l'aliment bétail BUNAFAMA (qui contient déjà des minéraux et des vitamines).</p> <p>Une mission d'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme de sélection, conduite par Mr Guy VAN VLAENDEREN, son concepteur, du 20 avril au 11 mai 2009, a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un nouveau carnet de l'éleveur allégé et opérationnel ; - Mettre en place un dispositif de suivi allégé mais efficace des troupeaux de tous les éleveurs bénéficiaires ; - Mettre en place un dispositif de suivi rapproché des troupeaux des éleveurs sélectionneurs ; - Mettre en place des outils de contrôle de performance pour une évaluation génétique des vaches bonnes laitières et des taurillons pour la reproduction ; - Proposer un dispositif de sélection en milieu ouvert sans devoir recourir à des unités de testage qui seraient vouées à l'abandon dès la fin du projet par faute de subsides. Ainsi dans le processus proposé, les taurillons restent propriété des éleveurs et demeurent dans leurs troupeaux. <p>Le carnet de l'éleveur a été adapté au contexte ; il se compose de fiches pour la récolte de données sur terrain et de fichiers informatiques de saisie et d'exploitation. Le dispositif de sélection en milieu ouvert se décline à 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau individuel (éleveur sélectionneur) : la sélection se déroule entièrement au sein des troupeaux des éleveurs sélectionneurs. • Au niveau local (entité géographique homogène regroupant plusieurs éleveurs sélectionneurs) : regrouper les ES pour faciliter (i) l'organisation des sessions de formation, (ii) le suivi (zooteknique, sanitaire etc.) et (ii) la mise en place d'infrastructures communautaires. • Au niveau Cercle : les éleveurs sélectionneurs sont structurés en une organisation faîtière (Association des Eleveurs Sélectionneurs du Zébu Azawak « AESZA »). <p>L'AESZA est opérationnelle et tient régulièrement ses réunions. En application du protocole de l'éleveur sélectionneur, 50 Eleveurs sélectionneurs ont reçu 48 dromadaires.</p>
<p>2.4 Participer à la diffusion des animaux sélectionnés</p>	<p>Avec le soutien actif du Ministère de l'Elevage et de la Pêche, le projet a acquis 50 taureaux sélectionnés, à partir de la station de Toukounous, au profit des éleveurs sélectionneurs. Leur convoyage vers les troupeaux destinataires a débuté le 29 juin, ils ont été gardé au niveau du projet jusqu'au mois de juillet pour observation et rappel des vaccinations. Avant la fin de l'année 2009, deux taureaux d'entre eux sont morts pour cause de mauvais entretien par les éleveurs acquéreurs.</p>

2.5 Former un cadre dans le domaine de la sélection animale	Un candidat malien a déjà réalisé un stage à L'université de Liège en Belgique, il a obtenu une bourse doctorale de la Coopération belge, année académique 2009-2010, pour les épreuves complémentaires.
2.6 Entamer des actions d'insémination artificielle	Actions non programmées.

Résultat 3. Les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leur élevage	
Activités	Réalisations
3.1 Participer à l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion concertés des parcours naturels	Actions transférées au niveau du Résultat 5 en appui au Fonds de développement local
3.2 Vulgariser un programme d'amélioration de l'alimentation des bovins Azawak	<p>La mission de l'IER a réalisé des prélèvements sanguins et d'organes pour circonscrire les causes de la maladie du syndrome paralytique. En attendant les résultats d'analyse, d'après un certain nombre de diagnostics menés dans d'autres régions du Mali, il s'agirait d'une carence minérale ; et à cet effet, l'équipe préconise l'utilisation d'une solution à base calcium et de magnésium « Calci-Mag ». Pour prévenir les carences minérales, le projet préconise l'utilisation d'aliments bétail enrichis en sels minéraux et aux pierres à lécher.</p> <p>Le projet a poursuivi la vulgarisation de l'utilisation de blocs multi nutritionnels (améliorer la digestibilité des fourrages grossiers et pauvres), de pierres à lécher (lutte contre les maladies carencielles), l'aliment bétail en fonction des spéculations (entretien, embouche et lait). Pour plus de visibilité, le nouveau carnet de l'éleveur intègre une fiche « évaluation mensuelle de l'application des thèmes vulgarisés par le projet ».</p>
3.3 Recourir à des actions d'appui en matière d'amélioration de l'alimentation	<p>Dès mars à septembre 2009, le projet a mené des opérations d'approvisionnements en intrants d'élevage : 1110 Tonnes d'aliment bétail pour un montant de plus de 160 millions et d'autres intrants zoo-vétérinaires pour un montant de 2.103.000 francs CFA. Ces opérations auront permis la relance des fonds de roulement dormants depuis fin 2005 au niveau de toutes les sociétés coopératives. Les mécanismes concertés mis en place devraient juguler, en toute saison, les ruptures de stock au niveau des magasins des sociétés coopératives au bénéfice des éleveurs membres.</p> <p>Dix éleveurs sélectionneurs ont été dotés en matériel de construction de magasins de stockage de fourrages grossiers : en recevant chacun : 1 charrette, 1 porte, 3 grandes fenêtres, 2 sacs de ciment, 5 rouleaux de ficelles, et 2 faucilles.</p> <p>A Anderamboukane, une association de femmes a reçu un appui en charrettes (2) et ânes (4) pour la constitution de stocks de pailles de brousse à traiter avec l'urée.</p> <p>Des actions de bourgouculture ont été appuyées et suivies à Anderamboukane et Ménaka.</p>

3.4 Appuyer la mise en place et l'exécution d'un encadrement sanitaire au sein du Cercle de Ménaka	<p>Dans le cadre des opérations de vaccination et de l'épidémiologie-surveillance, le projet a revu à la hausse les montants financiers de ses contrats avec le Service vétérinaire et le Mandataire privé pour mieux couvrir tous les troupeaux gros et petits ruminants du cercle.</p> <p>Depuis cette révision de contrat (fin 2008), les campagnes vaccinales connaissent de très bons résultats ; par exemple, en décembre-janvier 2009, en ce qui concerne la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), la couverture vaccinale a atteint 114,66%.</p> <p>Plus particulièrement pour les éleveurs bénéficiaires du projet, le nouveau carnet de l'éleveur intègre une fiche de rappel du calendrier de prophylaxie et une autre pour l'évaluation des thèmes vulgarisés.</p> <p>Une large gamme d'intrants vétérinaires est mise à la disposition des éleveurs à travers leurs sociétés coopératives.</p>
3.5 Améliorer la gestion zootechnique des éleveurs encadrés	<p>Réalisation d'une mission portant essentiellement sur le suivi zootechnique à travers l'évaluation et l'amendement du « Carnet de l'éleveur » et le recyclage des agents du projet en matière d'alimentation des bovins. Par la suite, la mission a été étoffée en élargissant l'appui à l'ensemble du dispositif de suivi des élevages et la réflexion pour une mise en œuvre plus efficace et opérationnelle du programme de sélection.</p> <p>La mission propose deux genres de suivi : un suivi allégé pour les éleveurs bénéficiaires et un suivi rapproché pour les éleveurs sélectionneurs. Un avenant au contrat initial a permis de parfaire les outils du processus de sélection et l'agrégation des fichiers informatiques d'exploitation des données.</p>
3.6 Procéder au recensement du cheptel Azawak dans le Cercle de Ménaka	Activité réalisée en 2006: le cheptel total du Cercle a été évalué à 42.000 têtes dont 72% d'Azawak

Résultat 4. Les activités de crédit sont professionnalisées et durables	
Activités	Réalisations
4.1 Définir une politique de crédit adapté aux conditions du projet	En application des recommandations de la mission d'évaluation à mi-parcours, le projet a élaboré et publié des termes de référence pour une mission de consultance devant déterminer d'une part, la politique du crédit du projet et ses perspectives et, d'autre part, désigner une institution de micro finance adaptée et opérationnelle dans la zone de Ménaka. Un cabinet a été choisi pour cette étude

4.2 Sélectionner et financer une institution financière de gestion de crédit	<p>finance adaptée et opérationnelle dans la zone de Ménaka. Un cabinet a été choisi pour cette étude et propose un contrat type de collaboration avec une institution de micro finance. KONDO JIGMA a été désignée car seule déjà, opérationnelle à Ménaka.</p> <p>Un contrat de partenariat sera bientôt signé après avis de non objection des Ordonnateurs du projet.</p> <p>En attendant l'opérationnalité d'une IMF, le projet a poursuivi la tenue des Comités d'attribution de crédit (CAC) au niveau des communes : au cours de cette seconde phase, les attributions ont concerné 169 familles. La lenteur dans les nouvelles attributions est corrélée au retard de remboursement par les anciens bénéficiaires.</p>
4.3 Constituer le fonds de promotion du zébu Azawak	Le fonds de promotion du zébu Azawak se constitue des remboursements en espèce effectués par les éleveurs ayant reçu du projet un crédit en nature. Au 30 juin 2010, ce fonds s'élève à 114.967.681 FCFA, ce qui représente une dotation potentielle de 153 nouveaux noyaux. Le total des remboursements concerne 182 noyaux sur les 193 constitués au cours de la première phase (94.3%).
4.4 Appuyer l'institution de crédit et les bénéficiaires dans leurs activités liées au crédit	Activité non encore entamée

Résultat 5. L'implantation locale et régionale du projet est assurée	
Activités	Réalisations
5.1 Mettre en place un encadrement durable	Au mois de mars 2009, le projet a résilié son contrat avec deux encadreurs pour contre performances Il a procédé au recrutement d'un personnel additionnel (un troisième chauffeur et un second gardien) en mai 2009.
5.2 Assurer la formation de l'équipe du projet	<p>Le Chef du projet et le RAF ont suivi une formation organisée par la DAF du Ministère en janvier 2009 en suivi évaluation, gestion du cycle des projets.</p> <p>Les 3 chargés de programmes, les 2 chefs de zone et la secrétaire ont suivi une formation en informatique à Gao (17 mai au 1^{er} juin 2009) axée sur les logiciels Word et Excel.</p> <p>La secrétaire a reçu une formation complémentaire en archivage du courrier (juin 2010).</p>
5.3 Assurer la réalisation de stages et de formation au sein du projet	<p>Une mission d'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme de sélection a permis le recyclage du personnel technique en suivi zootechnique et alimentation des animaux.</p> <p>Le personnel (3 chargés de programmes, 2 chefs de zone et la secrétaire) a bénéficié d'une session de formation en logiciels de traitement et de tabulation, du 17 mai au 1 juin à Gao. Le responsable a suivi avec grand intérêt un atelier organisé par la CTB sur l'approche GAR (gestion axée sur les résultats) en juin.</p>

5.4 Mettre à disposition un fonds de développement local	<p>Le 26 novembre 2008, la direction du projet a mené une concertation active avec les Collectivités locales et l'Administration du cercle de Ménaka pour la mise en œuvre du fonds de développement local. Il a été dégagé une méthodologie d'identification des actions y éligibles et les modalités de cofinancement.</p> <p>Au cours du premier semestre 2009, 7 infrastructures d'élevage ont été réalisées à travers les 5 communes (quatre parcs métalliques de vaccination, une aire d'abattage, une rampe d'embarcation en complément d'un parc, réhabilitation d'un puits), trois actions de promotion d'élevage ont été menées au profit de l'ensemble du cercle. Ces réalisations ont mobilisé, pour le compte du projet, 42.891.209 FCFA (les contributions des mairies n'ont pas été chiffrées).</p> <p>Une action de résolution de conflits entre éleveurs a été menée par les Collectivités locales à partir du 19 juin avec une contribution de 500.000 FCFA du fonds de développement local. D'autres fora d'éleveurs ont été financés en partie par ce fonds pour des montants variables mais plus modestes.</p>
5.5 Participer à la collaboration sous-régionale sur l'élevage de l'Azawak	<p>La direction du projet a mené une mission (24 au 29 mai) auprès du projet homologue du Niger afin de voir ensemble la suite à donner au dossier relatif à l'identification d'un projet sous-régional d'appui institutionnel à la promotion de l'Azawak dans l'espace du Liptako-Gourma après la réunion tripartite tenue à Niamey en octobre 2007 sous la houlette de l'Ambassade de Belgique à Niamey.</p> <p>Des informations récentes issues du siège de la CTB proposent la mise en relation des organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak pour dégager de manière pratique des axes de synergies. Pour ce faire, une mission s'est rendue au Niger et Burkina, du 28 avril au 11 mai pour avoir une vision partagée et se convenir sur le contenu des termes de référence des prochaines assises. Aussi, la mission a effectué des visites de courtoisie et de travail auprès des Départements chargés du développement rural de l'Autorité du Liptako-Gourma et de la Commission de l'UEMOA.</p>

ANNEXE 2 : ETAT DES DEPENSES (en euro)

Code Budget	Description des postes budgétaires	Mode	Code Secteur	Montant Budget	Dépenses au 30/06/2010	Prévisions Juillet-sept 2010	Dépenses au 30/09/2010
VOLET A : OBJECTIFS SPECIFIQUE							
<i>Résultat 1 : les éleveurs sont regroupés au sein de sociétés coopératives opérationnelles</i>							
A/R1/BL1	Former les dirigeants à la gestion et à l'animation de leurs sociétés coopératives	COGEST	31195	7 327,84	7 458,19	0,00	7 458,19
A/R1/BL2	Appuyer les sociétés coopératives dans leurs activités	COGEST	31195	112 740,33	113 834,98	1 150,00	114 984,98
A/R1/BL3	Soutenir d'autres sociétés coopératives dans leurs activités de promotion du Zébu Azaxak	COGEST	31195	57 341,23	56 617,16	1 030,00	57 647,16
A/R1/BL4	Appuyer les sociétés coopératives dans la reprise de certaines activités du projet	COGEST	31195	5 829,24	5 829,19	0,00	5 829,19
A/R1/BL5	Appuyer les sociétés coopératives dans la création de l'Union des sociétés coopératives des éleveurs d'Azawak	COGEST	31195	122 216,09	117 392,65	4 800,00	122 192,65
<i>Sous-total Résultat 1</i>				305 454,73	301 132,17	6 980,00	308 112,17
<i>Résultat 2 : les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de la race azawak</i>							
A/R2/BL1	Elaborer un programme de sélection efficace et adapté aux conditions du Cercle	COGEST	31195	33 446,02	33 446,02	0,00	33 446,02
A/R2/BL2	Mettre en place le programme de contrôle	COGEST	31195	70 358,64	47 150,53	23 160,00	70 310,53
A/R2/BL3	Appuyer les trois (3) unités de testage	COGEST	31195	1 476,74	1 476,74	0,00	1 476,74
A/R2/BL4	Participer à la diffusion des animaux sélectionnés	COGEST	31195	52 680,22	52 680,22	0,00	52 680,22
A/R2/BL5	Former un cadre dans le domaine de la sélection animale	COGEST	31195	10 113,50	10 113,50	0,00	10 113,50
A/R2/BL6	Entamer des actions d'insémination artificielle	COGEST	31195	757,38	757,38	0,00	757,38
<i>Sous-total Résultat 2</i>				168 832,50	145 624,39	23 160,00	168 784,39
<i>Résultat 3 : les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leurs élevages</i>							
A/R3/BL1	Participer à l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion concertés des parcours naturels	COGEST	31195	12,81	12,81	0,00	12,81
A/R3/BL2	Elaborer un programme d'amélioration de l'alimentation des bovins Azawak	COGEST	31195	7 347,28	7 347,28	0,00	7 347,28
A/R3/BL3	Recourir à des actions d'appui en matière d'amélioration de l'alimentation	COGEST	31195	9 158,53	9 158,53	0,00	9 158,53

A/R3/BL4	Appuyer la mise en place et l'exécution d'un encadrement sanitaire au sein du Cercle de Ménaka	COGEST	31195	12 622,77	12 622,77	0,00	12 622,77
A/R3/BL5	Améliorer la gestion zootechnique des éleveurs encadrés	COGEST	31195	1 010,55	1 010,55	0,00	1 010,55
<i>Sous-total Résultat 3</i>				30 151,94	30 151,94	0,00	30 151,94
<i>Résultat 4 : les activités de crédits sont professionnalisés et durables</i>							
A/R4/BL1	Définir une politique de crédit adaptée aux conditions du projet	COGEST	31195	11 468,97	11 468,97	0,00	11 468,97
A/R4/BL2	Sélectionner une institution financière de gestion de crédits	COGEST	31195	2 043,29	2 043,29	0,00	2 043,29
A/R4/BL3	Constituer le fonds de crédits du Zébu azawak	COGEST	31195	116 397,87	116 397,87	0,00	116 397,87
A/R4/BL4	Appuyer l'institution de crédit et les bénéficiaires dans les activités liées au crédit	COGEST	31195	15 032,75	11 574,44	1 520,00	13 094,44
<i>Sous-total Résultat 4</i>				144 942,88	141 484,57	1 520,00	143 004,57
<i>Résultat 5 : l'implantation locale et sous-régionale du projet est assurée</i>							
A/R5/BL1	Mettre en place un encadrement durable	COGEST	31195	551 177,75	497 538,10	44 660,00	542 198,10
A/R5/BL2	Assurer la formation et réalisation de stages au sein du projet	COGEST	31195	26 046,36	20 726,36	650,00	21 376,36
A/R5/BL3	Mettre à disposition un fonds local de développement	COGEST	31195	106 697,03	106 237,31	450,00	106 687,31
A/R5/BL4	Participer à la collaboration sous-régionale sur l'Azawak	COGEST	31195	39 801,29	35 512,90	13 730,00	49 242,90
A/R5/BL5	Appuyer la coordination du projet	COGEST	31195	16 357,78	16 052,88	340,00	16 392,88
<i>Sous-total Résultat 5</i>				740 080,21	676 067,55	59 830,00	735 897,55
SOUS-TOTAL VOLET A				1 389 462,26	1 294 461	91 490	1 385 951
VOLET Z : General Means							
Z/RZ/BL1	Assistance technique : personnel	REGIE	31195	454 534,14	414 802,94	0,00	414 802,94
Z/RZ/BL2	Assistance technique : fonctionnement et équipement	REGIE	31195	20 450,20	19 678,11	0,00	19 678,11
Z/RZ/BL3	Déplacement : achat véhicule	REGIE	31195	21 038,00	21 037,96	0,00	21 037,96
Z/RZ/BL4	Déplacement : achat véhicules, entretien et assurances	COGEST	31195	250 801,49	252 462,59	12 200,00	264 662,59
Z/RZ/BL5	Frais représentation : ComPil, PIPO	COGEST	31195	20 723,63	17 932,89	3 050,00	20 982,89
Z/RZ/BL6	Suivi-évaluation par DNPIA	COGEST	31195	7 015,63	5 948,49	0,00	5 948,49
Z/RZ/BL7	Suivi-évaluation par CTB	REGIE	31195	110 508,41	53 340,02	48 870,00	102 210,02
Z/RZ/BL8	Frais divers : banque, promotion	COGEST	31195	6 230,49	4 726,56	760,00	5 486,56
Z/RZ/BL9	Responsable administratif et financier	REGIE	31195	42 052,13	32 839,50	6 930,00	39 769,50
SOUS-TOTAL VOLET Z				933 354,12	822 769,06	71 810,00	894 579,06
TOTAL PROJET				2 322 816,38	2 117 230	163 300	2 280 530
dont	en cogestion			1 674 233,50	1 575 531	107 500	1 683 031
	en régie			648 582,88	541 699	55 800	597 499

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées Au 30/06/2010	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe				
COGESTION	1 674 233,50 €	1 575 531 €	94%	Ces taux seront à 98% au 30 septembre 2010.
REGIE	648 582,88 €	541 699 €	84%	
Contribution Etat partenaire	448 193,67 €	448 193,67 €	100%	L'Etat Malien a tenu tous ses engagements relatifs à la mise en œuvre du projet. Toutefois, sa contribution réelle demeure difficile à chiffrer et dépasserait les prévisions compte tenu de l'évolution des salaires des fonctionnaires et de la contribution additionnelle (par rapport à la convention spécifique) en 2010.
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

ETAT D'EXECUTION DE LA CONTRIBUTION MALIENNE AU PASMZAM

1. ETAT D'EXECUTION DE LA CONTRIBUTION DU BSI 2007 :

1.1- Dépenses en investissement

- Acquisition de matériels informatiques et bureautiques pour un montant de : 18.278.318 F CFATTC
- Acquisition d'un groupe électrogène de 20 KVA pour un montant de 12.000 000 F CFA TTC
- TOTAL : 30.278.318 F CFA**

1.2- Matériels de transport

- Acquisition de 9 moto pour un montant de : 15.655.650 F CFA TTC
- Acquisition de 5 Djakarta pour un montant de : 2.796.600 F CFA TTC
- Acquisition d'un véhicule station wagon TT pour un montant de : 23 700 000 F CFA TTC
- TOTAL : 42.152.250 F CFA TTC**

1.3- Travaux de construction et extension des bureaux

- Rénovation locaux et construction salle conférence : 26.279.332 F CFA TTC
- Surveillance des travaux bureau d'études : 3.000.000 F CFA TTC
- TOTAL : 29.279.332 F CFA**

1.4- Fonctionnement lié à l'investissement

- Fourniture de bureau : 18.970.844 F CFA
- Achat carburant + lubrifiants : 20.794.000 F CFA
- Appui articles presse + Campagne agricole : 4.300.000 F CFA
- Ponction MF (1,5% du montant alloué) : 2.220.000 F CFA
- TOTAL : 46.284.844 F CFA**

1.5 - Disponible : **5.256 F CFA**

Récapitulatif des Dépenses au 2007 :

- Fourniture de matériels informatiques et bureautiques	30.278.318 F CFA
- Moyens de transports (Moto + Station Wagon)	42.152.250 F CFA
- Travaux de construction et surveillance	29.279.332 F CFA
- Fonctionnement	46.284.844 F CFA
TOTAL	147.994.744 F CFA

Crédit Notifié 1 ^{er} semestre 2007	: 84.312.982 F CFA	57%
Crédit à notifier 2 ^{ième} semestre 2007-07-13	: 63.687.018 F CFA	43%

Crédit alloué : 148.000.000 F CFA 100%

Soit un taux de **99,99%**.

2. POINT D'EXECUTION EN 2008 DU BSI

UF Service	CE	Dotations initiales	Crédits annulés	Dotations Révisées	Crédits Notifiés	Crédits Engagés	Crédits liquidés	Crédits Disponibles
		1	2	3	4	5	6	7 = 3-6
8-8-0-0426-009-2141-02-1 SELECTION ZEBUS AZAWAK PHASE II								
	5-629-11 Fonction. lié à l'investissement	31.000.000	5.198.000	25.802.000	25.802.000	25.802.000	25.802.000	00
Sous-Total		31.000.000	5.198.000	25.802.000	25.802.000	25.802.000	25.802.000	00

En 2008, il n'y a pas eu d'investissement sur la contre partie nationale. Le fonctionnement programmé de trente un million (31.000.000) francs CFA a été utilisé à **100%**.

3. POINT D'EXECUTION EN 2009 DU BSI

UF Service	CE	Dotations initiales	Crédits Notifiés	Reste à Notifier	Crédits Engagés	Crédits liquidés	Crédits Disponibles
		1	2	3 = 1-2	4	5	6 = 1-4
8-8-0-0426-009-2141-02-1 SELECTION ZEBUS AZAWAK PHASE II							
	5-231-10 Travaux et construction	50.000.000	25.000.000	25.000.000	--	--	50.000.000
	5-234-10 Dépenses en investissement	40.000.000	20.000.000	20.000.000	32	--	3.000.000
	5-629-11 Fonction. lié à l'investissement	35.000.000	17.500.000	17.500.000	12.500.000	12.500.000	--
Sous-Total		63.000.000	31.500.000	31.500.000	42.500.000	12.500.000	55.560.000

Soit un taux de réalisation sur le BSI 2009 au 31 décembre 2009 de 67%.

En 2009, les travaux de construction des trois bureaux UAPIA ont été engagés pour un montant de 45.000.000 francs CFA.

4. POINT D'EXECUTION DU BSI 2010 AU 30 JUIN 2010

UF Service	CE	Dotations initiales	Crédits Notifiés	Reste à Notifier	Crédits Engagés	Crédits liquidés	Crédits Disponibles
		1	2	3 =1-2	4	5	6 = 1-4
8-8-0-0426-009-2141-02-1 SELECTION ZEBUS AZAWAK PHASE II							
	5-231-10 Travaux et construction	50.000.000	25.000.000	25.000.000	--	--	50.000.000
	5-234-10 Dépenses en investissement	40.000.000	20.000.000	20.000.000	32.400.000	--	7.600.000
	5-629-11 Fonction. lié à l'investissement	35.000.000	17.500.000	17.500.000	17.500.000	--	17.500.000
Sous-Total		125.000.000	62.500.000	62.500.000	49.900.000	--	75.100.000

Soit un taux de réalisation sur le BSI 1^{er} semestre 2010 de 40%. Les contrats de marché de la fourniture de 2 véhicules pick up et de 18 motos sont dans le circuit de signature.

5. POINT SUR LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES (estimation)

Sur le Budget National : salaires du personnel	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	4^{ème} année	Total
Cadres A (au nombre de 5)	10 200 000	10 506 000	10 821 180	11 145 815	42 672 995
Cadres B (au nombre de 3)	3 600 000	3 708 000	3 819 240	3 933 817	15 061 057
TOTAL BN	13 800 000	14 214 000	14 640 420	15 079 633	57 734 053

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil)
<p>1. Personnel national mis à disposition par le Mali</p> <p><u>Chef de projet</u> Alpha Gouro DIALL, Docteur vétérinaire (M)</p> <p>Chargé de Santé et production animale Idrissa HASSANE Ingénieur d'Elevage (M)</p> <p>Chargé de l'Organisation, animation et communication Hamala DICKO, Administrateur Civil (M)</p> <p>Chef du Zone d'Anderamboukane Alwata SIDIKI (M) Technicien d'Elevage</p>	<p>Affecté au projet en juillet 2001 a pris service le 24 juillet 2001</p> <p>En Septembre 2008, il est nommé Chef de projet.</p> <p>Affecté au projet en mars 2002 a directement pris service</p> <p>Affecté en septembre 2006 a directement pris service</p> <p>Affectée au projet en août 2006 a directement pris service</p>	<p>Il assure, avec le coresponsable, la gestion administrative, technique et financière du projet.</p> <p>Il a en charge le programme de la santé et de la production animale.</p> <p>Il coordonne les actions d'organisation et d'animation des sociétés coopératives des éleveurs d'Azawak pour les acheminer vers une autonomie d'actions.</p> <p>Placé sous l'autorité de la Direction Régionale des Productions et Industries Animales de Gao, il assure le contrôle des encadreurs sur le terrain et constitue le relais privilégié entre le projet et les éleveurs.</p>

<p>Chef de Zone de Ménaka Aboubacar DOUMBIA Technicien d'Elevage (M)</p> <p>Chef de Zone d'Inékar Sidi Baba TRAORE Technicien d'Elevage (M)</p>	<p>Affectée au projet en juin 2009 a directement pris service</p> <p>Affecté au projet en juin 2009 a directement pris service</p>	<p>Placé sous l'autorité de la Direction Régionale des Productions et Industries Animales de Gao, il assure le contrôle des encadreurs sur le terrain et constitue le relais privilégié entre le projet et les éleveurs.</p> <p>Placé sous l'autorité de la Direction Régionale des Productions et Industries Animales de Gao, il assure le contrôle des encadreurs sur le terrain et constitue le relais privilégié entre le projet et les éleveurs.</p>
<p>Type de personnel (titre, nom et genre)</p>	<p>Durée de recrutement</p>	
<p>2. Personnel d'appui recruté localement</p> <p>Chargé des AGR et de Microcrédits Mamadou COULIBALY Ingénieur d'Elevage Spécialisée (M)</p> <p>Responsable Administratif et Financier (RAF) Domo OUOLOGUEM (M)</p> <p>Magasinier – Caissier</p>	<p>Recruté le 13/09/2006 a directement pris service</p> <p>Recrutée le 02/05/2006 a directement pris service</p>	<p>Il gère les mécanismes du crédit du projet au bénéfice des éleveurs (les attributions et les remboursements).</p> <p>Il assure la gestion financière et comptable du projet. En même temps, il gère les dossiers du personnel et le suivi de l'utilisation du matériel du projet.</p>

<p>Baba Oumar MAIGA (M)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service</p>	<p>En collaboration avec le RAF, il gère les stocks du matériel du projet. Aussi, il assume la fonction de cassier. Il représente également le personnel auprès de la direction du projet.</p>
<p>Secrétaire</p>		
<p>Ramatou Djibrilla MAIGA (F)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service</p>	<p>Elle assure les tâches de secrétariat.</p>
<p>Chauffeurs</p>		
<p>Aly MAZOU (M)</p>		
<p>Mohamed Najim Ag MATTAHEL (M)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service</p>	<p>Il assure la conduite et la maintenance des véhicules du projet.</p>
<p>Alhouseini AGSEIMINE (M)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service</p>	<p>Il assure la conduite et la maintenance des véhicules du projet.</p>
<p>Encadreur</p>		
<p>Mohamed Ould Oumar (M)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2009 a directement pris service</p>	<p>Il assure la conduite et la maintenance des véhicules du projet.</p>
<p>Mohamed Ould Sidamar (M)</p>	<p>Recrutée le 01/06/2006</p>	<p>Courroie de transmission entre le projet et les éleveurs, il</p>

Ehya Ag INFAHI (M)	a directement pris service Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	assure la mise en application des thèmes techniques du projet sur le terrain. Aussi, il est chargé de la récolte des informations chiffrées pour alimenter la banque de données du projet dans le cadre du suivi des élevages.
Idrissa Agatamane Maiga (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Mohamed Tayaba Ag Fallague (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Oumarou Madou CISSE (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Mohamed Ahmed Ag HAMMA (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Houssa Ag Awinhad (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Youssouf Ag Dandane (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Ibrahim Ag Abdil (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	
Agent d'entretien et Gardiens	Recruté le 01/05/2007 en remplacement de Hamadi Ould Sidamar démissionnaire et a directement pris service	
Soufouane Ag MOHAMED (M)		
Abdorahamane Ould AHMED (M)	Recrutée le 01/06/2006 a directement pris service	Il assure le nettoyage et l'entretien des bureaux

<p>Ibrahim Ag WAIFANE (M)</p>	<p>Recruté le 01/03/2008 a directement pris service en remplacement de Hamdi Ould Sidi Aly parti à la retraite</p> <p>Recrutée le 01/06/2009 a directement pris service</p>	<p>Il assure la surveillance des bureaux, la manutention du gasoil et veille au bon fonctionnement des groupes électrogènes.</p> <p>Il assure la surveillance des bureaux, la manutention du gasoil et veille au bon fonctionnement des groupes électrogènes.</p>
<p>3. Personnel d'encadrement recruté localement</p>		
<p>4. Personnel International (hors CTB)</p>		
<p>5. Expert en Coopération Internationale (CTB)</p>		
<p>Coresponsable du projet</p> <p>Jean MBAYAHAGA, Docteur Ingénieur Zootechnicien (M)</p>	<p>Recruté en septembre 2008 a pris fonction en septembre 2008</p>	<p>Il assure les fonctions d'Assistant technique et de coresponsable à la gestion du projet.</p>

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

ANNEXE 5a : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Entente directe

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance : 24 juillet 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Ikatel (Orange)

Objet du contrat : fourniture d'un accès au réseau internet international pour une connectivité internet

Coût du contrat : 1 486,33 Euros soit 975 000 FCFA

Durée du contrat : fin du projet

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Connexion internet du projet assurée régulièrement.

Commentaires/recommandations :

La redevance mensuelle actuelle s'élève à cent soixante cinq mille (165 000) francs CFA.

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

ANNEXE 5b : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offres

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance : 25 mai 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Sahel Développement Consult

Objet du contrat : mise en place des outils de formation et suivi des sociétés coopératives

Coût du contrat : 8 108,39 Euros soit 5 318 760 FCFA

Durée du contrat : 1 mois calendrier

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Outils de gestion des SC mis en place et les responsables des SC formés.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5c : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offres
Date de l'appel d'offres :
Date de début du contrat de sous-traitance : 05 juillet 2007
Nom du sous-contractant (ou firme) : Banimonotié DAMBE à Gao
Objet du contrat : transformation d'une salle de réunion en logement
et rénovation des bureaux
Coût du contrat : 11 008,24 Euros soit 7 221 794 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un logement pour le RAF disponible et les bureaux du Projet rénovés.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5d : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'offres
Date de l'appel d'offres :
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/11/2007
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise T.COM SARL
Objet du contrat : travaux de construction d'un magasin d'intrants à Ménaka
Coût du contrat : 22 161,15 Euro soit 14 536 766 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un magasin central d'intrants construit au profit des SC.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5e : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 03/03/2008
Nom du sous-contractant (ou firme) : CFAO - Motors
Objet du contrat : Fourniture de 2 Véhicule 4x4 de type Pick up double cabine
Coût du contrat : 42 669 Euro soit 27 989 031 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Véhicules livrés le 05/04/2008

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5f : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Entente directe
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 03/04/2008
Nom du sous-contractant (ou firme) : Energie Tilgaz
Objet du contrat : Connexion au réseau d'électrification Tilgaz
Coût du contrat : 2 499,17 Euro soit 1 639 350 FCFA
Durée du contrat : fin projet

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Le projet est connecté au réseau énergétique de Tilgaz Ménaka.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5g : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : 20/06/2007
Date de début du contrat de sous-traitance : 11/04/2008
Nom du sous-contractant (ou firme) : BONNEDIV
Objet du contrat : Fourniture d'1camion bétailière de 15 à 30 tonnes
Coût du contrat : 92 262,14 Euro soit 60 520 000 FCFA
Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Véhicule livré à Ménaka le 18/05/2009

Commentaires/recommandations :

Compte tenu du retard de livraison, en conformité avec la loi régissant les marchés publics, une pénalité de 5% a été appliquée sur ce marché.

ANNEXE 5h : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 04/08/2008
Nom du sous-contractant (ou firme) : E.G.CO - Gao
Objet du contrat : travaux de clôture des bureaux et d'un monument
Coût du contrat : 4 678,86 Euro soit 3 069 134 FCFA
Durée du contrat : 60 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Les bureaux du projet sont clôturés et un monument Zébu Azawak est érigé dans la cours du projet.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5i : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 06/11/2008
Nom du sous-contractant (ou firme) : ONG - GAIB
Objet du contrat : formation de base en langue tamashek de 50 bénéficiaires
Coût du contrat : 9 035,11 Euro soit 5 926 650 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Les bénéficiaires sont formés en langues tamashek.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5j : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 03/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : CFAO - Motors
Objet du contrat : Fourniture d'un véhicule Pick up en remplacement de celui enlevé
Coût du contrat : 23 287,48 Euro soit 15 275 590 FCFA
Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Livré le 12/08/2009

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5k : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : 25/05/2009
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/07/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise MINIKA
Objet du contrat : construction d'une laiterie
Coût du contrat : 13 373, 91Euro soit 8 772 712 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Une laiterie est construite, équipée et opérationnelle.

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 51 : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 20/04/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Van Vlaenderen Guy
Objet du contrat : Evaluation carnet de l'Eleveur
Coût du contrat : 16 631,05 Euro soit 10 974 848 FCFA
Durée du contrat : 60 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Carnet de l'éleveur mis à jour et les agents du projet formés sur son utilisation
Le processus de sélection en milieu ouvert est mis en place et est opérationnel.

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5m : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 20/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise AZAR Construction BTP
Objet du contrat : Réhabilitation parc d'Inékar Tadriante
Coût du contrat : 4 802,14 Euro soit 3 150 000 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc réhabilité

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5n : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 20/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise Ménakoise de Construction et de travaux
Objet du contrat : Construction parc de vaccination d'Ikadewane
Coût du contrat : 7 034,60 Euro soit 4 614 398 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5o : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)

(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise Sylla du Nord
Objet du contrat : Construction parc de vaccination d'Edanbaqh
Coût du contrat : 9 305,81 Euro soit 6 104 211 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5p : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise Sylla du Nord
Objet du contrat : Réhabilitation puits de Sehen
Coût du contrat : 6 387,00 Euro soit 4 189 600 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5q : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise T.COM SARL
Objet du contrat : Construction d'aire d'abatage
Coût du contrat : 10 402,47 Euro 6 823 575 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un air d'abatage construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5r : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : décembre 2008
Date de début du contrat de sous-traitance : 21/02/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise Sylla du Nord
Objet du contrat : Construction parc de vaccination d'Assew
Coût du contrat : 10 383,53 Euro soit 6 811 146 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5s : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 03/03/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : GIE ADL
Objet du contrat : Construction rampe d'embarcation parc de vaccination d'Edanbaqh
Coût du contrat : 2 408,69 Euro soit 1 580 000 FCFA
Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc construit

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5t : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Entente directe
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 29/06/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Kosam Solè Burkina
Objet du contrat : Formation de 4 femmes en transformation du lait
Coût du contrat : 2 012,32 Euro soit 1 320 000 FCFA
Durée du contrat : 15 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

4 femmes formées en transformation des produits laitiers

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5u : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Restreint
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 04/08/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Sadio SAMASSEKOU
Objet du contrat : Définition des mécanismes de transfert du système de crédit à une institution de microfinance
Coût du contrat : 8 842 Euro soit 5 800 000 FCFA
Durée du contrat : 40 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Les mécanismes de transfert du système de crédit sont définis

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5v : Sous-traitance et appels d'offres (Régie)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 30/01/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Cabinet MAECO
Objet du contrat : Audit Comptable et financier
Coût du contrat : 10 300 Euro soit 6 756 358 FCFA
Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Les comptes du projet ont été certifiés par un cabinet indépendant

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5x : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Entente directe
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : 16/10/2009
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise MINIKA
Objet du contrat : Construction d'un bloc de 2 latrines et clôture de la
laiterie
Coût du contrat : 8 119,90 Euro soit 5 326 306 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

La laiterie clôturée et 2 latrines construites

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 5y : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : 31/05/2010
Date de début du contrat de sous-traitance : -
Nom du sous-contractant (ou firme) : -
Objet du contrat : Construction d'un parc polyvalent à Anderamboukane
Coût du contrat : 12 195,92 Euro soit 8 000 000 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc de vaccination polyvalent construit à Anderamboukane

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5y' : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres
Date de l'appel d'offres : 31/05/2010
Date de début du contrat de sous-traitance : -
Nom du sous-contractant (ou firme) : -
Objet du contrat : Construction d'un parc polyvalent à Ménaka
Coût du contrat : 12 195,92 Euro soit 8 000 000 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

Un parc de vaccination polyvalent construit à Ménaka

Commentaires/recommandations :

Cofinancement avec les Collectivités locales.

ANNEXE 5z : Sous-traitance et appels d'offres (COGESTION)
(Une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans la période sous revue)

Mode de passation du marché : Entente directe
Date de l'appel d'offres : -
Date de début du contrat de sous-traitance : -
Nom du sous-contractant (ou firme) : Entreprise ETAU
Objet du contrat : Réhabilitation de la salle réunion
Coût du contrat : 2 439 Euro soit 2 600 000 FCFA
Durée du contrat : 45 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue :

La salle de réunion est réhabilitée

Commentaires/recommandations :

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Type d'équipement	Coût (Euros)		Date de livraison		Remarques
	Budget	Réel	Prévue	Réelle	
Ordinateur portable DELL latitude 810 pentium M	--	1 684	--	22/05/2006	Acquis au siège
1 Photocopieuse IR1600, 1 imprimante 2600n, 2 imprimantes Deskjet 5743	--	3 689,26	--	27/06/2006	
2 ordinateurs portables TOSHIBA Satellite Intel Centrino Pentium M740	--	4 146,61	--	17/07/2006	
30 Chaises pour visiteurs	--	1 006,16	--	15/08/2006	
1 Groupe électrogène 25KVA	--	7 546,22	--	24/08/2006	
1 Toyota 4X4 (4582AAT)	32 014	21 037,96	--	10/10/2006	
1 tableau de conférence	--	198,18	--	24/10/2006	
1 Chargeur batteries 520 dynamit	--	571,68	--	25/10/2006	
3 étagères avec porte intérieur	--	228,67	--	27/10/2006	
4 bureaux avec tiroirs mobiles	--	487,83		27/10/2006	
1 vidéo projecteur		1 448,26	--	01/11/2006	
4 climatiseurs Sharp 1cv et 1,5cv		1 486,37		03/11/2006	
Lot de Matériels de contrôle de performance (4barres réceptrices, 1 canne toise et 5 pesons électriques)		6 923,69		09/11/2006	Sté ODCI
Ordinateur portable TOSHIBA écran 15'		8 201,75		10/11/2006	
24 dromadaires pour les encadreurs		8 260,45	11/01/2007	15/03/2007	
Split 2,5 CV		800,37	--	26/02/2007	
1 Thuraya		879,63	--	17/04/2007	
Armoires en bois et table à manger		564,06	--	04/05/2007	
1 humidificateur		266,78	--	23/05/2007	

9 chaises métalliques		102,90	--	06/06/2007	
2 plaques solaires 50W et 3 régulateurs de batteries		884,20	--	16/06/2007	
1 convertisseur 2400V/24 AJ 2400		1 981,83	--	01/09/2007	
1 salon complet salle d'attente bureau du Responsable		304,89	--	17/11/2007	
3 pinces pour boucles auriculaires		85		31/12/2007	
12 marqueurs indélébiles, 7 pinces et 5000 boucles auriculaires		3 144,26		31/12/2007	
1 inverseur électrique 20 AH		495,45		30/03/2008	
2 véhicules 4X4 dont 1 enlevé		42 669		17/04/2008	
1 radio dictaphone		21,34		29/05/2008	
1 Ordinateur portable TOSHIBA 17'		1 333,92		27/10/2008	
1 Coffre fort Safe Egle 35 kgs combinaison with 2 keys horizontal		152,45		07/11/2008	
1 Appareil photo numérique SAMSUNG		213,42		19/01/2009	
1 Scanneur HP 2400 et 1 Router Links		327,76		24/01/2009	
1 Appareil photo Exilim CASIO		190,56		23/02/2009	
4 Splits 1,5CV		1 829,38		10/03/2009	
Equipement mission et brouettes		1 040,46		28/05/2009	
1 pompe immergée réhabilitation forage		836,46		31/05/2009	
1 machine ensacheuse pour laiterie		533,57		29/06/2009	
60 pesons pour ES		1 413,20		05/07/2009	
1 split sharp 2,5 CV		472,69		29/07/2009	
2 Ordinateurs Portables Toshiba L-300		1 173,85		06/08/2009	
1 convertisseur 1500w pour (zone Anderamboukane)		129,58		05/08/2009	
1 imprimante Deskjet D2360		76,22		05/08/2009	
2 ordinateurs portables toshiba L300 pro		2 362,95		06/08/2009	

Fauteuils ministre et ½ ministre et 1 dictionnaire Larousse		1 303,43		06/08/2009	
1 camion bétailière de 15 tonnes		86 578,70		17/08/2009	
Equipement solaire et pompe immergée avec coffret pour remplacement		5 312,84		03/09/2009	
1 climatiseur Sharp 1,5CV		289,65		23/10/2009	Bureau CPSA
1 climatiseur Sharp 1,5CV		289,65		17/11/2009	Logement respo
1 toyata Hilux 4X4 (8980 AAT)		23 287,48		16/11/2009	
Salon complet logement Responsable		381,12		15/01/2010	
1 appareil WASSA pour internet		61,13		15/01/2010	
Convertisseur 1000W remplacement zone Anderamboukane		160,07		23/01/2010	
3 thermos Hot and Cool en Inox		148,63		22/02/2010	
1 Ordinateur portable Dell Wostro 1015		663,15		08/03/2010	
1 Disque dur externe HDD 160GO		83,84		18/03/2010	
1 Pompe Grundfos SQLEX 3A-10 pour remplacement		1 753,17		23/04/2010	
1 Split Samsung 2CV		556,43		23/04/2010	
2 ordinateurs PC Compaq avec accessoires (2 écrans, 2 imprimantes HP laserjet 1020 noir et blanc, 1 stabilisateur 800VA, 2 tables pour ordinateurs, 3 clés USB 256), 1 photocopieuse Canon PC-D340 et 2 appareils téléphone Fax		15 093		16/10/2007	Contribution Budget National
4 Congélateurs Samet, 5 Réfrigérateurs AFR 545 et ZR120FC, 2 Climatiseur Split SHARP 2 CV		8 522		16/10/2007	Contribution Budget National
9 motos cross et 5 motos Jarta		22 486		16/10/2007	Contribution Budget National

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet, contenu et niveau
<u>Stage 2006</u>	Au projet à Ménaka	3	Octobre à décembre 2006	Stage de fin de cycle effectué par 3 stagiaires de l'IFRA-Gao au Projet
<u>Stage 2007</u>	Au projet à Ménaka	1	Mai à juillet 2007	Stage de fin de cycle
<u>Formations 2007</u>				
	Conseil Cercle Ménaka	6	25/02/2007 au 06/03/2007	Initiation en Word et Excel de 6 agents du Projet
	IER Bamako	3	16/03/2007 au 25/03/2007	Formation en analyse et traitement de bases de données
	WACOM informatique Bamako	2	16/03/2007 au 25/03/2007	Formation en Word et Excel avancés de 2 agents
	OFIS-SARL au Burkina Faso	2	Mai 2007	Gestion et animation des sociétés Coopératives
<u>Formations 2008</u>				
	CESPA Bamako	1	22/06/2008 au 20/07/2008	Formation en prise de vue et son vidéo et en prise de vue photo au niveau CESPA
	IER - Bamako	1	Juillet 2008	Formation en traitement de données et sur logiciel SPSS
	CA.CO.GES Bamako	2	01/07/2008 au 21/07/2008	Formation en comptabilité matière au niveau du cabinet CA.CO.GES à Bamako
<u>Formations 2009</u>				
	DAF –MEP Bamako	2	05/01/2009 au 15/01/2009	Formation en suivi évaluation des projets
	Centre Mobile de Formation et Maintenance en	6	Septembre 2009	Recyclage de 6 agents en informatique

	Informatique- Gao Centre de formation radio rurale Ménaka	2	Septembre 2009	Initiation en informatique de 2 chefs de zone
Bourse	Université de Liège Belgique	1	4 ans	Doctorat en sélection animale
Workshop				
<u>Autres 2006</u> Recyclage encadreurs	Ménaka	12	Novembre 2006	Formation en récolte des données des encadreurs par l'IER
<u>Autres 2008</u> Formations des bénéficiaires	Ménaka Ménaka	Leaders des SC 50 bénéficiaires		Formation en animation et communication des leaders des SC Alphabétisation de base en langue Tamasheq de 50 bénéficiaires
<u>Autres 2009</u> Recyclage des éleveurs Santé animale	SV Ménaka			Participation des Chefs de zone et des encadreurs à la formation en santé animale organisée par le Service Vétérinaire
Formation des femmes de la laiterie	Kosam Solé à Djibo au Burkina Faso	4 femmes	21/06/2009 au 06/07/2009	Formation de 4 femmes en transformation du lait
Recyclage sur le carnet de l'éleveur	Projet par Guy	Personnel	Avril 2009	Formation du personnel sur le carnet de l'éleveur mis à jour
Coresponsable	Burkina	Personnel	Décembre 2009	Processus d'évaluation génétique /traitement informatique des données.

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Il n'y a pas d'autres bailleurs de fonds intervenant sur la même prestation ou concomitamment, cependant on retrouve des traces d'activités de projets ayant opéré dans la zone.

Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
BAD	Le PADENEM	-	Développement de l'Elevage au Nord du Mali	

